



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Université  
Jean Monnet  
Saint-Étienne

# Université Jean Monnet Saint-Etienne

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

2025-2027



© Ceuter + Conquet Architectes / in Situ paysagistes / Carren



# Université Jean Monnet Saint-Etienne

## Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027

Entre

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
représenté par

**Monsieur Philippe BAPTISTE**, ministre auprès de la ministre d'État, ministre de  
l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'Établissement Public Expérimental Université Jean Monnet - Saint-Etienne,  
représenté par

**Monsieur Florent PIGEON**, président

d'autre part

### **Article 1 : Objet du contrat**

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Établissement Public Expérimental Université Jean Monnet - Saint-Etienne pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage et l'affirmation de la signature de l'établissement.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

### **Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement**

Le montant programmé pour le COMP est de 2 874 000 € pour la période 2025-2027. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 46% en 2025 ;
- Un complément de 30% en 2026 ;
- Un solde de 24% en 2027.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

### **Article 3 : Modalités de suivi**

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

### **Article 4 : Plan d'action détaillé**

## « Signature de l'établissement »

*L'Université Jean Monnet (UJM), riche d'un bilan qui la positionne comme un établissement majeur du site Lyon-Saint-Étienne, se différencie des établissements de la ComUE de Lyon Saint-Etienne par son caractère pluridisciplinaire avec santé. Ses interconnexions au sein de la ComUE et au-delà, lui confèrent un rôle de laboratoire naturel et pionnier de la transdisciplinarité des cursus de formation et des projets de recherche de pointe autour d'axes stratégiques bien identifiés. L'UJM se distingue également par son engagement fort dans les arts et la culture, son ambition européenne au sein de l'Alliance T4EU et les liens étroits qu'elle entretient avec l'écosystème ligérien, qui lui confère un rôle de chef de file territorial de l'enseignement supérieur. Structurée autour de cinq campus dynamiques, dont un de proximité, l'UJM est une université à taille humaine, qui place le bien-être des étudiants au cœur de la réussite académique. L'UJM s'inscrit dans une démarche responsable, intégrant pleinement les principes de développement durable et de responsabilité sociétale dans ses activités et ses investissements. Attentive à la maîtrise de sa trajectoire financière, elle développe ses outils de pilotage et veille à optimiser son organisation et ses processus. Parallèlement, elle met en œuvre une stratégie proactive pour le développement de ses ressources propres, renforçant ainsi sa capacité à innover et à faire face aux défis futurs.*

L'ensemble des actions et projets stratégiques portés par l'Université Jean Monnet sont mis en œuvre dans le cadre d'une politique sociale et de ressources humaines renouvelée et d'une trajectoire financière soigneusement suivie. Le COMP servira de levier pour atteindre ces objectifs structurants et renforcer la performance globale de l'établissement. Enfin, il s'inscrit dans un cadre budgétaire qui, à défaut d'offrir une parfaite visibilité à trois ans s'agissant des ressources de l'établissement, maîtrise les risques de voir les initiatives qui perdureront affecter l'équilibre financier de l'Université. Celles-ci devront s'inscrire obligatoirement dans un cadre d'autofinancement et/ou de mobilisation de financements extérieurs. À ce titre, l'Université veillera à faire converger les partenariats avec les collectivités territoriales sur ces initiatives dans une logique d'élargissement des partenaires financiers engagés dans le COMP. Le bilan prévu en 2027 listera les actions qui ne pourront pas entrer dans ce modèle de financement ou qui ne répondront pas aux attentes. Elles seront stoppées ou révisées.

- **Une dynamique académique articulée autour de 4 grands axes de recherche**

L'UJM assoie une identité singulière par sa capacité à mener une véritable recherche pluridisciplinaire dans des grandes thématiques qui font sa reconnaissance scientifique et par sa capacité à se différencier par des recherches de pointe dans des domaines de niche. L'Université Jean Monnet entend ainsi conforter sa signature scientifique en s'appuyant sur des thématiques distinctives. Ces quatre thématiques sont fondées sur des critères de reconnaissance nationale et internationale, d'excellence scientifique et de potentiel d'innovation. Accompagnés par une politique d'investissement ambitieuse, ces domaines sont le moteur d'une stratégie de formation qui s'adosse fortement à la recherche (Graduate Schools) et tire parti de la transdisciplinarité en associant plusieurs composantes de formation. Ces quatre domaines sont : ingénierie/Surfaces/Intelligence artificielle ; Sport Santé Performance ; Arts Recherche Territoires Savoirs ; Économie. (Voir infra Recherche et Innovation - Signature scientifique).

- **Une mobilisation historique sur l'insertion professionnelle**

L'Université Jean Monnet se distingue par des taux d'insertion professionnelle supérieurs aux moyennes nationales. Cette réussite repose d'abord sur la généralisation des dispositifs d'insertion professionnelle et le développement significatif de l'alternance dans les formations de licence, licence professionnelle, master et ingénieurs au sein de toutes les composantes. Elle tient aussi aux liens très forts et historiques tissés avec les acteurs économiques du territoire qui permettent d'adapter l'offre de formation à leurs attentes (création de nouveaux parcours professionnels, notamment en alternance lorsque cela est possible). La transformation des DUT en BUT a par ailleurs constitué une opportunité majeure pour repenser l'offre de formation des licences professionnelles. Cela permet d'envisager des parcours plus intégrés sur 1, 2 ou 3 ans favorisant une orientation continue, adaptée à différents profils d'apprenants.

- **Une ambition particulière dans le domaine des arts et de la culture**

L'Université Jean Monnet porte une ambition particulière dans le domaine des arts et de la culture. Elle est à l'origine de la création de l'Institut A.R.T.S (Arts Recherche Territoires Savoirs). Né de la volonté de rapprocher l'Université, les écoles d'art et les institutions culturelles, l'Institut ARTS traduit la volonté d'impulser une dynamique académique au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la culture, autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques, esthétiques et politiques qu'ils soulèvent, à leur manière propre, éclairés par une approche historique et épistémologique. Il vise à renforcer par un croisement des savoirs et des compétences, la recherche, la formation, la création en tenant compte des spécificités de chacun de ses membres. Cette dynamique est à l'origine de la transformation de l'Université de Saint-Étienne en Établissement Public Expérimental (EPE), cf. infra. Elle se concrétise par l'intégration de l'ENSASE en tant qu'établissement-composante, École avec laquelle l'Université de Saint-Étienne a noué un partenariat ancien renforcé par une convention d'association formalisée par décret en 2016. En favorisant son élargissement pluridisciplinaire, elle permet enfin la poursuite du mouvement de mutation et de progression académique et scientifique de l'Université en accord avec sa communauté, au bénéfice des étudiants et du développement de la recherche. Dans la dynamique de création de l'EPE, une convention d'association avec l'ESADSE doit par ailleurs être formalisée permettant d'intensifier les collaborations au sein du nouvel établissement.

- **Une vocation européenne et internationale**

L'Université Jean Monnet affirme sa dimension internationale et son ambition européenne. Celle-ci s'exprime plus particulièrement par la mise en place de nombreux diplômes et parcours internationaux, et par sa participation active au programme de masters ERASMUS MUNDUS depuis plus de 15 ans, avec 6 EMJM actifs en 2023-2024, dont 3 en tant que coordinateur du consortium.

En rejoignant officiellement l'Université européenne Transform4Europe fin 2022, l'Université Jean Monnet s'est engagée dans la construction d'un espace européen de formation et de recherche, et contribue au développement de coopérations institutionnelles et stratégiques, au bénéfice de ses étudiants et de l'ensemble de ses personnels. La participation et la mobilité des personnels BIATSS, qui bénéficient habituellement de moins d'opportunités, est à la fois un enjeu et un objectif.

Outre le développement attendu des mobilités, du multilinguisme, de diplômes conjoints et doubles diplômes, la participation active de l'UJM à Transform4Europe lui permet de coordonner des actions de soutien à l'activité scientifique des chercheurs et des jeunes chercheurs et de bénéficier des autres actions de soutien à la recherche portées par l'alliance. Elle assure en particulier la coordination du Workpackage « Transforming curricula » qui vise à développer une offre de formation, programmes et diplômes conjoints, aux différents niveaux d'études et selon des formats variés et la coordination de tâches importantes relatives au doctorat et au développement de la collaboration académique (recherche et formation) au sein de l'alliance.

- **Le bien-être étudiant placé au cœur de la réussite**

Accorder une priorité à la réussite des étudiantes et des étudiants nécessite d'inclure la question de leur bien-être général, dans un esprit de promotion sociale et d'égalité des chances. Aussi, l'UJM entend poursuivre et amplifier les actions d'accompagnement qu'elle a déployées depuis 2021 dans la transition lycée-université et renforcer ses dispositifs d'intégration, d'amélioration de l'expérience étudiante (conditions de vie et d'études : engagement/vie associative ; santé/social...).

Dans cette perspective, elle met en place dès la rentrée 2024, un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) qui s'inscrit dans les objectifs stratégiques du schéma directeur de la vie étudiante de l'académie de Lyon 2022-2027 tout en tenant compte des spécificités territoriales et notamment, des problèmes d'accès aux soins pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants du territoire.

- **Une université responsable et ouverte aux transformations**

- 1. Engagée dans une démarche DD & RS**

Dans sa dynamique de transformation, l'Université Jean Monnet s'est engagée à promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale en intégrant ces préoccupations au cœur de ses activités (enseignements, vie des campus), mais aussi de ses

investissements. Cette démarche se structure autour de sa candidature au Label DD&RS (2025) et la formalisation d'un schéma Directeur DD&RS (2025-2026) qui comprend une série d'actions tournées vers la lutte contre les discriminations et les violences, la valorisation des compétences, la diminution des consommations énergétiques et des émissions carbone (travaux de rénovation...). Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement 2024-27, elle prévoit notamment de financer sur ses ressources propres des dispositifs énergétiques plus durables au sein de l'établissement.

## **2. Au service des besoins d'évolution de ses composantes et au plus près de ses usagers**

Afin de répondre aux besoins d'évolution de ses composantes, l'UJM a engagé depuis 2021 une transformation exigeante de certaines d'entre elles (IAE/création de l'Ecole d'Économie ; IUT de Roanne) en même temps qu'elle a fait de ses campus des maillons forts de son organisation et de sa stratégie académique. Dans le cadre de cette démarche, elle a souhaité amplifier sa politique de proximité vis-à-vis de ses composantes et laboratoires pour mieux les accompagner dans leur stratégie et construire une organisation de terrain. Les facultés, instituts et départements ont ainsi la possibilité de définir leur trajectoire et objectifs via des contrats d'objectifs et de moyens (COM).

Portée par cette dynamique et pour répondre au mouvement national d'universitarisation des formations de santé, la Faculté de médecine prépare sa transformation en Faculté de "santé".

La structuration de l'université autour de ses cinq campus a par ailleurs donné lieu à une transformation immobilière et spatiale significative, soutenue par une politique de déconcentration. Celle-ci vise à déléguer aux campus, par principe de subsidiarité, des missions et responsabilités historiquement gérées par les services centraux (ressources humaines, finances, patrimoine), afin d'améliorer l'agilité et la réactivité, pour un meilleur service à la communauté universitaire.

C'est notamment à l'échelle des campus que l'UJM expérimente et pérennise divers dispositifs dédiés à la vie étudiante et à la réussite académique, tout en déployant sa démarche en matière de développement durable et de responsabilité sociétale (DD & RS).

## **3. Attentive à la soutenabilité de son modèle économique**

Pour assurer la soutenabilité de son modèle économique, l'Université Jean Monnet développe depuis 2022 ses outils d'aide à la décision, renforce la professionnalisation du pilotage (notamment de la formation), et sécurise les processus (notamment via les COM).

Dans une logique de développement de ses ressources propres, l'Université intensifie par ailleurs ses relations avec le monde socio-économique. Dans cette perspective, elle s'appuie sur la Fondation, creuset de sa politique partenariale, et développe ses liens avec les collectivités et les entreprises pour la mise en place de projets au service de ses étudiants et du territoire.

La création récente d'une direction centrale dédiée à la valorisation de la recherche et aux partenariats marque une nouvelle étape dans la structuration et la coordination des relations avec les milieux socio-économiques. La nouvelle direction se concentre sur la valorisation de la recherche et l'optimisation des partenariats, en établissant des liens efficaces avec la Fondation, les laboratoires et les différentes composantes de l'établissement et en pilotant le Service d'activités industrielles et commerciales (SAIC). Parallèlement, l'Université vise à augmenter le nombre de dépôts de projets européens en tirant parti des membres de l'Institut Universitaire de France (IUF), des Chaires Professeurs Junior (CPJ), des recrutements internationaux et aussi de sa participation à Transform4Europe. Un objectif majeur des prochaines années est de dynamiser la recherche partenariale grâce à une meilleure organisation et à la création de chaires.

### **Principal enjeu des 3 prochaines années ou principale difficulté à laquelle l'établissement doit faire face dans les 3 prochaines années.**

Dans le contexte de création de l'EPE, les trois prochaines années doivent être consacrées à la construction d'une voie de développement équilibrée et originale conciliant une reconnaissance de l'Établissement dans le domaine des arts et de la culture et une stratégie de formation et de recherche articulée autour des domaines forts ou en devenir de l'Université.

**Focus : L'essentiel de l'objectif « Pilotage de l'offre de formation »**

Outre les actions relatives à une meilleure adaptation de l'offre de formation aux enjeux de la TEDS, au bien-être étudiant (en lien direct avec l'offre de formation) et au développement d'Écoles graduées, l'objectif « Pilotage de l'offre de formation » se décline en quatre priorités :

1. Développer une offre de formation continue courte par les micro-certifications.
2. Conforter la dimension transdisciplinaire des formations, en s'appuyant sur le potentiel pluridisciplinaire de l'établissement.
3. Restructurer l'offre de formation du secteur tertiaire sur le campus de Roanne, aux côtés des BUT existants.
4. Soutenir la forte dynamique de diversification et de transformation du secteur santé.

**Éléments de diagnostic :**

**Diagnostic 1 : capacité de pilotage de l'offre de formation**

Le pilotage de l'offre de formation s'opère historiquement sur la base d'un suivi méthodique de données notamment relatives à l'insertion professionnelle, aux taux de réussite et à l'attractivité des formations. Ce suivi est assuré par la Direction du Pilotage, de l'Audit Interne et de la Qualité. Les éléments saillants de cette démarche de suivi, au bénéfice d'un meilleur pilotage, sont reportés en Annexe 1.

En complément, la politique d'offre de formation de l'Université est encadrée et structurée par les actions suivantes :

- Une maîtrise de la charge d'enseignements de l'université qui s'opère notamment par un cadrage resserré de la nouvelle offre de formation 2022-2026, une révision du référentiel de tâches des enseignants et enseignants chercheurs, une maîtrise et un contrôle accru du volume des heures complémentaires, notamment par un suivi strict des états de service ;
- Digitalisation des process avec 3 cibles d'ores et déjà identifiées : la gestion des vacataires, le suivi des actes conventionnels et réglementaires ainsi que la gestion des services d'enseignements et des vacataires
- Des dialogues de gestion approfondis qui, annuellement, permettent de mesurer l'avancement du projet de contrat de chaque composante et intègrent un large spectre de sujets : charges d'enseignement, moyens et problématiques RH de court et moyen terme, patrimoine, moyens financiers ;
- La mise en place de Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) profondément revisités avec l'ambition d'opérer la synthèse entre les actions de transformation et d'innovation des composantes de formation et des priorités de la gouvernance.
- Une limitation stricte des heures complémentaire définie par des plafonds inscrits au référentiel de tâches des enseignants et enseignants chercheurs
- La mise en place d'indicateurs de soutenabilité plus particulièrement utilisés pour les formations en alternance ou relevant exclusivement de la formation continue auxquelles un objectif d'autofinancement et d'équilibre financier est assigné, en coûts complets.
- Des campagnes d'emplois (contractuels et statutaires) tournées vers les priorités stratégiques de l'établissement et en soutien de formations souffrant d'un sous-encadrement. Ces campagnes sont tenues dans un cadre budgétaire chiffré, communiqué en amont et pouvant intégrer la pluri-annualité dans les demandes et les arbitrages ;

### Diagnostic 2 : Démographie étudiante

Les effectifs totaux définitifs de l'établissement sont stables autour d'un peu plus de 20 000 inscriptions principales enregistrées en fin d'année universitaire, incluant les doubles inscriptions en CPES, CPGE et formations paramédicales (IFSI, IMRT, IFMK). Cette stabilité, qu'on constate depuis maintenant 8 ans, masque des évolutions internes annuelles potentiellement importantes dans la répartition entre les domaines de formation, entre les cycles et dans les profils des étudiants accueillis.

Du fait de sa position géographique barycentrique et de bassins de vie connexes et liés, le bassin de recrutement de l'établissement s'appuie sur les trois académies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec une part prépondérante des départements de la Loire (siège de l'établissement et académie de Lyon), de la Haute-Loire (académie de Clermont-Ferrand) et de l'Ardèche (académie de Grenoble, notamment en santé du fait de l'appartenance du CHR et de l'IFSI d'Annonay au GHT Loire porté par le CHU de Saint-Etienne). L'analyse de la démographie de l'académie de Lyon est dès lors une information insuffisante pour anticiper les évolutions.

La répartition entre les domaines s'établit en 2023-2024 à 53% pour le domaine STS, 28% pour le domaine DEG, 10% pour le domaine ALL et 9% pour le domaine SHS, en progression continue pour les domaines STS et DEG, et avec une érosion continue des deux autres domaines. La progression du domaine STS est à porter tout autant au compte du secteur des sciences et technologies (Fac des Sciences, École d'ingénieur, secteurs secondaires des 2 IUT) que du secteur santé représenté par la Faculté de médecine et les formations paramédicales. La progression du domaine DEG est quant à elle plus portée par la progression des formations en droit (Faculté de Droit) et dans une moindre mesure par les secteurs tertiaires des IUT, alors que l'ensemble constitué par l'IAE et l'École d'Économie est globalement stable.

Plus de détails sont donnés en Annexe 2, notamment relatifs aux répartitions par cycle et aux différents flux et types de publics accueillis.

### Diagnostic 3 : Pilotage des composantes de l'université

Durant ce contrat, l'université s'est engagée dans une transformation exigeante mais nécessaire de certaines de ses composantes de formation en même temps qu'elle a souhaité faire des Campus des maillons forts de son organisation et de sa stratégie académique.

Ces deux actions participent d'une seule et même priorité stratégique portée par la gouvernance. Celle-ci vise à donner davantage de liberté et de responsabilité aux facultés, instituts, départements, laboratoires et services qui composent l'université dans la définition de leurs objectifs, trajectoires et projets communs. Par cette démarche, nous avons souhaité réinsuffler une capacité d'initiative au sein de l'établissement. Cette volonté politique s'est traduite par des recompositions d'ampleur de certaines composantes de formation comme la création de l'École d'Économie, la refonte stratégique de l'IAE de Saint-Étienne, la mise en œuvre d'un projet rassembleur de l'ensemble des acteurs de la formation et de la recherche du site roannais au sein de l'IUT de Roanne.

Pour la mise en œuvre des orientations prioritaires définies par chacune des composantes de formation et partagées avec la gouvernance, deux leviers d'accompagnement et de suivi sont mobilisés :

- Des dialogues de gestion approfondis qui, annuellement, permettent de mesurer l'avancement du projet de contrat de chaque composante et intègrent un large spectre de sujets : charges d'enseignement, moyens et problématiques RH de court et moyen terme, patrimoine, moyens financiers. Ces dialogues viennent compléter le travail d'accompagnement et de proximité mené tout au long de l'année par la gouvernance.
- La mise en place de Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) profondément revisités.

Afin de les rendre réellement transformants, les COM font l'objet d'un suivi resserré par l'exécutif et d'un accompagnement technique assuré par la DPAIQ.

### Diagnostic 4 : Analyse des Quadrants, de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle

L'établissement porte un regard attentif sur le Quadrant en tant qu'indicateur complémentaire des indicateurs issus de son propre pilotage. En effet, il ressort que nos données d'insertion sont plus complètes que celles du Quadrant puisqu'elles prennent en compte tout type d'insertion professionnelle, salariée ou non, en France ou à l'étranger, de même pour les poursuites d'études après la licence car l'enquête permet aussi d'intégrer des poursuites d'études dans le privé hors système SISE. Nos données permettent aussi une prise en compte des poursuites en doctorat qui constituent un enjeu et un critère d'évaluation des formations de master. A l'inverse, les données de réussite du Quadrant sont plus favorables et complètes que les nôtres puisqu'il s'agit d'un suivi de cohorte via les identifiants nationaux et ainsi d'une mesure de la réussite au diplôme national de licence ou de master, et pas uniquement dans la même formation et le même établissement qu'à l'inscription initiale en L1 ou en M1.

**Les données de l'établissement** s'appuient sur ses enquêtes de suivi, de caractérisation, de devenir et d'insertion les plus récentes correspondant aux diplômés de 2022, enquêtés à 18 mois en décembre 2023, correspondant majoritairement à des inscrits en L1 de 2019-2020 (pour la réussite en 3 ans) et à des inscrits en M1 de 2020-2021 (pour la réussite en 2 ans).

Pour les poursuites d'études à l'issue des licences, elles se réfèrent plus particulièrement à la dernière enquête concernant le suivi des parcours d'études des diplômés de 2022 ([Résultats globaux](#), [Focus par filière](#)).

**Il est à noter que tant pour le Quadrant que pour les indicateurs de l'établissement, toutes les données disponibles se réfèrent aux formations de l'ancien contrat d'établissement. L'offre de formation accréditée a été fortement renouvelée à la rentrée 2022, dans le cadre des accréditations 2022-2027. Les évolutions prenaient notamment en compte les indicateurs cités ci-dessus.**

- **Concernant les licences professionnelles :**

Des licences professionnelles enquêtées en 2021 (dans le Quadrant) et en 2022 (indicateurs de l'établissement), il ne subsiste depuis la rentrée 2023 que la LP Intervention sociale - accompagnement social en Faculté SHS, la LP Métiers du notariat en Faculté de Droit et 3 LP à l'IUT de Saint-Etienne qui n'appellent pas de remarque particulière. Toutes les autres LP des IUT, y compris la LP Métiers de la gestion/comptabilité – gestion comptable et financière, ont été soit supprimées soit transformées dans les parcours des nouveaux BUT.

Certaines LP ont été supprimées pour des raisons de soutenabilité, en raison notamment de leur faible taux de remplissage qui signifiait un problème soit d'attractivité auprès des étudiants, soit d'adéquation avec le marché de l'emploi pour trouver des contrats.

L'offre de formation de LP en Droit a été fortement restructurée en passant la LP Métiers du notariat intégralement en alternance et en créant deux nouvelles LP en alternance, articulées aux besoins du territoire (Métiers des administrations et des collectivités territoriales, Assistant juridique) et intégrées à l'offre des licences générales en Droit et en Administration Publique (cf. ci-après).

L'offre de formation a aussi été consolidée dans le domaine secondaire et scientifique par deux nouvelles LP à la Faculté des Sciences, une LP Géomatériaux à la rentrée 2022 et une LP Photonique accréditée hors vague pour la rentrée 2024, qui viennent ouvrir l'offre et les débouchés pour les étudiants des portails de L1, en lien avec des demandes portées par les milieux socio-économiques (cf. ci-après).

**Concernant la LP Intervention sociale - accompagnement social**, les indicateurs de l'établissement vont bien au-delà de la moindre performance en matière de réussite en 1 an diagnostiquée par le Quadrant. 3 étudiants en échec sur 23 cette année-là ne constituent pas un indicateur suffisant et significatif. **L'établissement s'est néanmoins engagé dans une transformation profonde de cette formation** pour corriger des problèmes de soutenabilité et des problèmes de moindre adéquation que par le passé au marché de l'emploi et aux attentes des candidats, en lien avec l'émergence du BUT Carrières sociales dans les établissements qui le proposent (ce qui n'est pas notre cas) et avec l'évolution des modalités de financement de la formation professionnelle.

Les transformations envisagées font l'objet de la priorité 3-1 de l'objectif 1 (cf. infra).

Globalement, l'UJM s'est engagée dans une évolution vers une offre de licences professionnelles mieux articulée avec l'offre de formation des licences, alors qu'un tropisme vers les IUT marquait les offres antérieures (cf ci-après Description de l'objectif).

- **Concernant les licences :**

Les données de l'établissement et celles des quadrants se rejoignent globalement sur les deux critères, de même que nos analyses plus qualitatives. Concernant la réussite en 3 ou 4 ans, les données des quadrants sont en général plus complètes car elles intègrent la réussite au diplôme national qui peut avoir été obtenue hors de l'UJM. Néanmoins, nous nous interrogeons sur la façon dont sont réellement pris en compte dans le Quadrant, les étudiants qui ont suivi un parcours de remédiation allongeant de facto la durée des études et les étudiants qui se sont orientés en LP à l'issue de la L2. Concernant les poursuites d'études, nos indicateurs peuvent apparaître plus complets en intégrant des informations sur les poursuites d'études dans le privé hors système SISE, issues des enquêtes de suivi des diplômés.

Parmi les 6 formations citées, il est envisagé des remises en question et des transformations importantes à l'horizon de la nouvelle accréditation, c'est-à-dire au plus tard à la rentrée 2027. Certaines transformations sont déjà engagées, d'autres déjà réalisées.

**Concernant le portail de L1 Mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur, chimie, cette formation n'existe plus sous la forme sous laquelle elle existait en 2018-2019. Elle a subi de profondes transformations successives** prenant en compte la création des LAS et la réforme du baccalauréat, puis une refonte complète à la rentrée 2022 dans le cadre des nouvelles accréditations.

Il convient aussi de prendre en considération le fait que la licence de chimie regroupe dès la L2 deux profils d'étudiants, pour moitié un profil « physique-chimie » issu du portail MISPIC (aujourd'hui MIPC) et pour l'autre moitié un profil « biologie-chimie » issu du portail « Biologie-Géologie-Chimie ».

A la rentrée 2018, ce portail inaugurait un parcours de remédiation (L1 en 2 ans) créé dans le cadre de la loi ORE, dont on ne connaît pas comment il a été pris en compte dans l'évaluation de la réussite selon les critères du Quadrant. Il concernait une proportion très significative de 50% des nouveaux entrants. Il a aussi constitué une voie de préparation à la réorientation pour des étudiants mal orientés ou orientés par défaut, dont on ne sait pas non plus comment ils ont été pris en compte. Il sera difficile d'évaluer sur le long terme l'impact de ce parcours qui a dû être totalement repensé après la réforme du baccalauréat et transformé en un parcours de remédiation sans allongement de la durée des études à partir de la rentrée 2021.

**Les transformations du 1er cycle en Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie et SPI sont les suivantes :**

- Refonte du parcours de remédiation pour prendre en compte les effets de la réforme du bac sur les profils accueillis depuis 2021.
- Refonte complète du portail à la rentrée 2022 dans une approche majeure-mineure avec suppression des parcours de la licence SPI à Saint-Etienne (recentrage sur le campus de Roanne et deux parcours en Génie industriel et en EEA en cohérence avec les besoins du territoire roannais) et son remplacement sur Saint-Etienne par une mention Physique mono-parcours plus en phase avec les masters, la recherche et la mise en place de l'EUR *Manutech Sleight* labellisée dans le cadre du PIA (y compris en lien avec le monde socio-économique associé).
- Ouverture de 4 LAS sur les périmètres des licences autres que SPI (diversification des publics).
- Ouverture d'un parcours de licence PPPE en mathématiques.
- Ouverture d'un parcours en alternance dans la licence d'informatique plus à même de permettre la réussite et l'insertion à bac+3 en cohérence avec une demande économique locale et pour des profils d'étudiants moins prêts à poursuivre en master. Ce parcours a bénéficié d'un soutien d'amorçage dans le cadre du NCU Cursus+ (COMUE Lyon-Saint-Etienne).
- Ouverture des parcours de L3 Sciences pour l'ingénieur en alternance à la rentrée 2024.
- Ouverture à venir d'une LP en Photonique en alternance (nouvelle accréditation obtenue en 2024), pour diversifier les perspectives d'orientation professionnelle post- bac+2, en lien et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (financement d'équipements) et avec les milieux socio-économiques régionaux.

**Les évolutions à venir concerneront le secteur de la chimie** que nous souhaitons aborder dans sa globalité, en incluant une meilleure articulation à trouver entre la licence et le master (cf. ci-après la partie relative aux masters) et une réflexion amorcée avec les milieux professionnels pour une nouvelle LP dans ce domaine (*cf. description de la priorité 3.1 de l'objectif 1*).

**Concernant la licence d'administration publique**, il est à noter que cette formation s'appuie sur une L1 commune avec la licence de Droit et qu'elle accueille en moyenne un public plus "fragile" que celui de la L1 de Droit. Pour améliorer sa réussite, il est à noter qu'ont été mis en place des tutorats des étudiants en difficulté et des systèmes de remédiation qui doivent encore être développés pour l'année 2024-2025. Par ailleurs deux nouvelles LP ont été créées, une licence « Assistant juridique » et une licence « Métiers des administrations et collectivités territoriales » qui ont vocation à accueillir les étudiants de la LAP à l'issue de la L2. C'est particulièrement vrai pour la seconde qui est en train de se déployer grâce à un système d'alternance au sein des administrations territoriales et qui par ce biais devrait permettre d'accueillir davantage d'étudiants issue de la LAP.

**Les trois autres licences mentionnées vont subir des transformations potentiellement profondes dont certaines sont engagées et que nous souhaitons inscrire à l'horizon des nouvelles accréditations** qui suivront les évaluations par le HCERES, prévues en 2024-2025 (vague A).

- **Concernant la licence de sociologie**, à l'instar du secteur de la chimie, nous souhaitons aborder le secteur dans sa globalité, en incluant une meilleure articulation à trouver entre la licence et les masters (cf. ci-après la partie relative aux masters) et avec la refonte de la LP qui se met en place à la rentrée 2024 (cf. partie précédente relative aux LP).
- **Concernant la licence LEA**, nous privilégions aussi la même approche globale du secteur des langues qui, contrairement à la sociologie, souffre d'un problème d'attractivité post-bac qui se traduit par des publics fragiles et une part importante d'orientations par défaut et de publics mal préparés aux études en langues. La réflexion privilégie deux pistes. La première porte sur les dispositifs d'accompagnement et de remédiation. Un parcours de remédiation a été créé à la rentrée 2018 dans le cadre de la loi ORE pour proposer une L1 en 2 ans pour les étudiants s'inscrivant en LEA Anglais-Allemand, ciblée sur les publics débutants ou de niveau insuffisant en allemand, dont les taux de passage en L2 sont les plus faibles des 4 couples de langues proposés. Il n'avait pas pu ouvrir à la rentrée 2018 faute de candidats ayant accepté la réponse Oui-Si. Il peine encore à trouver son public, pénalisé par une trop faible attractivité. Á l'inverse, le programme en portugais permet de gérer avec un certain succès la réussite des étudiants débutants. On note aussi un décrochage significatif de la réussite en L3, ce

qui est moins habituel, y compris dans ce domaine de formation, pour des raisons que les équipes de formation et le conseil de perfectionnement ont analysées. Un travail sera donc fait pour refondre l'accompagnement à la réussite sur l'ensemble du cursus.

- **Concernant la licence AES**, celle-ci avait vocation à proposer sur ce campus une offre de licence généraliste de proximité dans le secteur tertiaire, aux côtés de la licence SPI dans le secteur secondaire. Aujourd'hui, elle accueille un public local qui représente aux alentours du quart des effectifs seulement et plus majoritairement un public qui s'est orienté par défaut, fragile au niveau social et au niveau scolaire. Un parcours de remédiation (L1 en 2 ans) a été proposé à la rentrée 2018 dans le cadre de la loi ORE sans apporter d'évolution significative à la réussite des étudiants, qui l'ont accepté par défaut et dont les profils, majoritairement de bacheliers professionnels, étaient trop éloignés. Ce parcours a néanmoins permis d'accompagner vers une réorientation. La situation s'est améliorée depuis 2018 et sous l'effet de la loi ORE, avec une meilleure orientation des bacheliers professionnels vers les BTS et des bacheliers technologiques vers les IUT, y compris sur le campus et les BUT de l'IUT de Roanne. L'expérimentation de création d'un groupe de LAS à la rentrée 2022 s'est avérée être un succès pour sa première année de mise en œuvre, en termes d'amélioration des profils recrutés sur Parcoursup et de réussite à l'admission en deuxième année MMOPK à la rentrée 2023. Par définition, ces étudiants ne valideront pas la licence mais représentent de vrais parcours de réussite. La poursuite d'études demeure un point de faiblesse très important malgré des tentatives de proposer deux parcours alternatifs au parcours généraliste Administration et gestion des entreprises en L3, l'un orientant vers le secteur de l'ESS, l'autre vers l'enseignement et les carrières publiques. Ces deux parcours n'ont jamais réellement trouvé leur public et la poursuite demeure faible, a fortiori en l'absence de master adapté au sein de l'établissement, les étudiants sortant de la licence AES peinent à trouver leur place dans nos masters en Droit, en Économie, en Gestion ou en Sciences humaines et sociales, en face d'étudiants issus de licences qui les y ont mieux préparés. **Cette mention proposée exclusivement sur le campus de Roanne, celle-ci nécessite un travail de restructuration très significatif, des réflexions étant d'ores et déjà engagées avec la direction de l'IUT. Compte tenu des enjeux et de l'ampleur du travail à mener, nous proposons d'en faire une des priorités de ce COMP.**

Les transformations envisagées font l'objet des priorités 3-1 (Chimie, Administration publique, Sociologie, LEA) et 3-2 (AES) de l'objectif 1 (*cf. infra*).

- **Articulation L3-M1 :**

Parmi nos indicateurs, nous effectuons un suivi annuel au moment des inscriptions administratives du taux de poursuite interne de L3 en M1. Ce suivi nous permet de constater qu'en moyenne un peu plus de 50% de nos diplômés de licence poursuivent en M1 dans l'établissement et qu'à l'inverse un peu plus de 50% des nouveaux inscrits en M1 sont des recrutements externes. Ce constat montre une bonne attractivité de nos formations de master qui avait été soulignées dans le dernier rapport de la cour des comptes. Le plus faible taux de poursuites d'études localement s'explique aussi par une offre de master très ciblée sur les axes prioritaires et la signature scientifique de l'établissement et par voie de conséquence l'absence de master dans quelques secteurs.

- **Concernant les masters :**

Comme indiqué précédemment, nous privilégions autant que faire se peut une approche globale de l'articulation licence-master par grands secteurs d'une part, et de l'articulation master-doctorat dans le cadre de la création de graduate schools dans des secteurs affirmant la signature scientifique de l'établissement, d'autre part. Une attention particulière est aussi portée au développement de l'alternance avec 20 parcours en 2024-2025 en 2, 3 ou 4 semestres) et à l'internationalisation des masters avec 19 parcours en 2024-2025 dont des parcours enseignés en anglais, des doubles diplômes et 6 masters Erasmus Mundus, sur un total de 95 parcours (masters MEEF inclus).

Les données de l'établissement et celles du Quadrant se rejoignent globalement sur les deux critères, de même que nos analyses plus qualitatives, quand nous observons des périmètres comparables. Elles divergent principalement sur la question de la prise en compte des poursuites en doctorat auxquelles nous attachons beaucoup d'importance, sur la prise en compte des publics internationaux et sur les parcours doubles compétences conçus avec ou associés à des écoles partenaires (écoles d'ingénieurs, Science Po, ENS, EM Lyon, IOGS, ...). **Les 6 mentions désignées par rapport au Quadrant renvoient à des situations très différentes.**

**La situation de trois d'entre elles nous semble mal prise en compte dans le Quadrant, pour des raisons différentes. Il se trouve qu'elles ont aussi fait l'objet de restructurations ou de transformations en cours ou abouties entre 2019 et 2024.**

- La moindre performance de la **mention Justice, Procès, Procédures (JPP)** en matière de réussite en 2 ou 3 ans, soulignée dans le Quadrant, est probablement conjoncturelle pour la promotion 2019-2021. La réussite est meilleure pour la suivante dans nos indicateurs. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit bien de la moindre performance de nos mentions en

Droit. L'intégralité de l'offre de formation des masters en Droit a été refondue à la rentrée 2022. Concernant la mention JPP, elle présente aujourd'hui deux parcours (Civil et Pénal), mieux identifiés et mieux positionnés que l'unique parcours généraliste précédent.

- La moindre performance de la **mention Management** en matière de réussite en 2 ou 3 ans soulignée dans le Quadrant est à mettre sur le compte du parcours de M1 Management des Organisations de Santé qui inclut, par convention avec l'IFCS, un groupe de cadres de santé en formation continue. Ce groupe ne suit que le M1, sans validation du diplôme. Il représentait plus du tiers des inscrits en 2019-2020. Le dispositif est en cours de reconfiguration suite à l'évolution de la formation des cadres et devrait déboucher à partir de la rentrée 2024 vers un nouveau dispositif permettant de valider un master complet dans la mention Management des Administrations et des Entreprises qui est plus adaptée à des parcours doubles compétences.
- **La mention Optique Image Vision Multimedia** est une mention particulière en lien avec la signature scientifique de l'établissement et fortement adossée à l'EUR *Manutech Sleight* lancée en 2018, suite à sa labellisation dans le cadre du PIA. Elle est caractérisée par un fort adossement à la recherche avec un taux de poursuite en doctorat en France ou à l'étranger important, par un très fort niveau d'internationalisation et par l'existence d'un parcours de double diplôme avec la formation d'ingénieurs de l'IOGS-Paris-Saclay avec lequel il existe une co-accréditation. La promotion 2019-2021 était atypique. La mention proposait un parcours "classique", un parcours de double diplôme franco-norvégien dont c'était la dernière promotion et le parcours de double diplôme avec l'IOGS qui représentait une part majoritaire de l'effectif. Elle correspondait aussi à une promotion blanche dans le recrutement dans le parcours Erasmus Mundus COSI qui était en renouvellement et qu'on avait suspendu temporairement.  
La formation a subi une transformation importante en 3 étapes aux rentrées 2020, 2021 et 2022 avec successivement la création de 3 parcours Erasmus Mundus labellisés en 2020 avec des consortiums de partenaires différents (2 créations et 1 renouvellement avec transformation) dans des thématiques autour des applications de la photonique et de l'ingénierie des surfaces aux problématiques de sécurisation et de fiabilisation des documents et des procédés, du traitement des images et de la couleur, de l'intelligence artificielle et de l'imagerie en réalité virtuelle étendue, la création d'un 4ème parcours Erasmus Mundus coordonné par l'UJM en 2021 sur une thématique autour de la réponse des technologies photoniques et micro-électronique en milieux radiatifs sévères, spatiaux ou nucléaires, de la transformation du parcours "classique" en parcours international enseigné en anglais dans la thématique plus généraliste de l'ingénierie photonique à la rentrée 2022. Seul le parcours de double diplôme avec l'IOGS a été maintenu sans transformation majeure. L'ensemble de ces transformations sont en cohérence avec le développement de l'EUR *Manutech Sleight* et en synergie avec les partenaires académiques de la recherche et de l'innovation et socio-économiques du site.

**Concernant les 3 autres, les indicateurs de l'établissement nous ont déjà conduit à envisager et à engager leur restructuration avec pour horizon la nouvelle accréditation, dans la continuité de l'évaluation par le HCERES qui aura lieu en 2024-2025.**

- **Le master Arts** est une mention "composite" qui abrite des parcours en arts plastiques, arts visuels, arts numériques et musicologie, dont l'attractivité, les effectifs et les performances sont hétérogènes. Sa moindre performance en matière de réussite en 2 ou 3 ans mesurée dans le Quadrant pour la promotion 2019-2021 est néanmoins à relativiser si on la compare à celle de la promotion suivante qui est meilleure.
- **Le master Chimie et sciences des matériaux** est une mention co-accréditée avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Ecole Centrale de Lyon et l'IMT Mines Saint-Etienne. Elle est constituée d'un M1 "généraliste", dont le premier semestre est intégralement mutualisé et enseigné sur le campus de l'UCBL à Lyon et, à l'UJM, d'un parcours unique en Plasturgie, qui peut être réalisé en alternance en M2.  
L'établissement a posé un diagnostic sur cette formation qui va au-delà de la seule question de la réussite posée dans le Quadrant. La formation rencontre aujourd'hui un fort déficit d'attractivité pour plusieurs raisons parmi lesquelles les aspirations environnementales et de développement durable portées par les étudiants qui se détournent des parcours en plasturgie, mais aussi une plus faible acceptation que par le passé du semestre mutualisé à Lyon pour des raisons économiques et logistiques. Ce déficit d'attractivité nuit à la réussite des étudiants et induit aussi des difficultés lors de la recherche des contrats d'alternance.
- Au-delà du **master LLCER**, dont la situation est identifiée comme la plus critique au regard de la réussite, de l'attractivité et des effectifs, en particulier du fait de la situation du parcours en "Etudes hispanophones" qui fait l'objet d'une attention particulière, une réflexion est lancée sur une restructuration globale du secteur des langues incluant les **mentions LLCER, LEA, Traduction et interprétation et Didactique des langues**.  
Les transformations envisagées dans ces trois mentions de master font l'objet de la priorité 3-1 de l'objectif 1 (cf. infra).

## Description de l'objectif

- **Priorité 1 : Développer la formation continue courte via les micro-certifications**

Comme beaucoup d'universités françaises, l'Université Jean Monnet doit définir une nouvelle politique de formation continue tenant compte de l'évolution des besoins et modes de certification ainsi que des contraintes de ressources de formation auxquelles l'Université fait face. Le développement des micro-certifications fait partie des nouvelles orientations. Le déploiement de cette démarche s'opère progressivement et prioritairement auprès de quelques domaines volontaires et bénéficiant d'une forte assise en matière de recherche : *IA et blockchain* en économie, Arts et jeune public, photonique, par exemple. Il s'agit d'une démarche nouvelle, initiée par le biais des Dialogues de performance et portée par une chargée de projet "Micro-certification", et qu'il convient de poursuivre lors des trois prochaines années au moins avant d'en tirer un bilan. Enfin, le soutien de l'Université au développement de la formation continue doit également être dirigé vers les domaines disciplinaires et de compétences à fort potentiel mais dont le développement est aujourd'hui freiné par un déficit de ressources humaines en ingénierie pédagogique. Cette difficulté est particulièrement prégnante pour le domaine de la santé qui connaît un très fort dynamisme en matière de formation continue avec l'installation d'un centre de simulation et le développement de DU et DIU à destination des professionnels. Forte d'un modèle économique bien équilibré, l'activité pourrait désormais être massifiée et diversifiée conditionnellement à l'appoint d'une ressource humaine supplémentaire.

- **Priorité 2 : Conforter la dimension transdisciplinaire des formations en s'appuyant sur le potentiel pluridisciplinaire de l'établissement**

Le caractère pluridisciplinaire de l'établissement et sa capacité à nouer des partenariats internes ou avec des écoles externes offrent des opportunités de formations pluridisciplinaires qui n'ont pas toujours été exploitées au mieux, malgré plusieurs expériences, réussies, mais finalement à la portée assez limitée ou circonscrites à des secteurs plutôt connexes. L'établissement a notamment développé des DU en droit et science politique, en économie et science politique et des parcours de licence ou de master en science politique et santé, en droit et santé, en management des organisations de santé, en design ou encore en administration et gestion de la musique. Cette dernière expérience, la plus récente, a permis le développement d'un partenariat interne entre la Faculté Arts Lettres Langues et l'IAE pour proposer une information plus adaptée aux managers de salles de spectacles et autres organisations du domaine de la musique et offrant une diversification des débouchés pour les diplômés de musicologie. Cette formation est en train d'évoluer vers un véritable double diplôme de master en musique (dans la mention Arts) et en management (dans le master MAE).

Dans le contexte de l'évaluation à venir par le HCERES (vague A) et de la construction de l'offre de formation pour la prochaine période quinquennale, l'objectif est d'élargir l'offre de formation pluridisciplinaire, prioritairement en master, s'appuyant des formations existantes (au moins partiellement), à vocation professionnalisante pour répondre aux attentes du monde socio-économique et rationaliser l'offre, tout en la diversifiant.

Un premier projet démonstrateur est envisagé entre l'IAE et le département STAPS de la Faculté des Sciences pour proposer un double diplôme de master en management du sport, des structures et des organisations sportives, avec une orientation préférentielle à destination de l'activité physique et du sport adaptés, à une échelle plus significative que le double diplôme en administration et gestion de la musique.

Pour soutenir cet objectif, il est envisagé de lancer un appel à projets visant à nourrir le futur projet d'offre de formation 2027-2031 et jouant à la fois sur des partenariats internes ou externes, à visée territoriale pour susciter la collaboration avec les autres établissements du site et affirmer la vocation de chef de file territorial de l'ESR. Cette démarche et les financements associés seront intégrés aux contrats d'objectifs et de moyens passés avec les composantes de formation.

- **Priorité 3-1 : Transformation de l'offre de formation visant à améliorer la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants**

**Basée sur l'analyse des quadrants et les indicateurs propres à l'établissement, les transformations envisagées concernent les formations suivantes, dans l'objectif d'améliorer la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants. Cette démarche et les financements associés seront intégrés aux contrats d'objectifs et de moyens des composantes qui les portent. A noter que la transformation de la licence AES fait l'objet d'une priorité 3-2 plus détaillée dans le contexte du campus de Roanne et par la demande de moyens qui lui est associée dans le cadre de ce COMP.**

**LG Chimie** : La mention a déjà bénéficié de la restructuration du portail de L1 "MIPC", au même titre que les autres mentions concernées (cf. analyse des Quadrants). Aujourd'hui une réflexion est en cours avec des pistes pour mieux prendre en compte la diversité des publics issus de deux portails différents qui arrivent en L2, pour proposer un parcours en alternance en L3 et pour travailler une meilleure articulation des parcours entre la licence et le master.

**LG Administration publique** : Un travail plus approfondi sur l'orientation et sur le développement de l'offre de licence professionnelle en droit devrait à terme constituer un facteur de poursuite d'études et de réussite des étudiants de la LAP très efficace, notamment grâce au développement déjà en cours et encore à parfaire de l'alternance. L'objectif est ici grâce à ces licences professionnelles, d'offrir un parcours de réussite et un débouché par une formation professionnalisante et qui conduit à une insertion professionnelle maximale des étudiants de la LAP.

**LG Sociologie** : Une réflexion est en cours, d'une part pour améliorer l'orientation vers la LP Intervention sociale proposer et d'autre part pour travailler une meilleure articulation des parcours entre la licence et les masters.

**LG LEA** : Les transformations envisagées portent sur les points suivants :

Pour améliorer la réussite :

- Une valorisation et un renforcement du plurilinguisme, prenant notamment appui sur l'engagement de l'UJM dans l'université européenne Transform4Europe, pour consolider la langue C qui est imposée dans ces parcours,
- Un renforcement du niveau en français qui s'avère très préjudiciable aux étudiants, ainsi qu'en anglais qui est la langue A commune aux 4 parcours,
- Une relance de l'orientation/réorientation active et une politique de stages plus volontariste et mieux encadrée, en lien avec le SCUIO-IP, et s'appuyant sur des contrats pédagogiques plus adaptés.

Pour améliorer la poursuite d'études :

- Une meilleure articulation avec l'offre de master en LEA, parcours Relations Commerciales Internationales, pour lequel un partenariat a été établi entre la Faculté ALL et l'IAE
- Une réflexion a été lancée pour une évolution vers l'alternance, et en Traduction et interprétation pour lequel un double diplôme a été créé avec les universités de Grenade (ES), de Padoue (I), de Vilnius (Li), de Wroclaw (PL) et do Minho (PT).

**LG AES : Cf. Priorité 3-2**

**LP Intervention sociale** : La LP qui proposait jusqu'alors un groupe en FI et un groupe en FC a été restructurée dès la rentrée 2024 avec un nouveau projet pédagogique travaillé avec les milieux professionnels, proposé en alternance et mieux positionné à la fois par rapport aux BUT d'établissements régionaux et dans le cadre de l'offre de formation de licence de sociologie.

**M Arts** : Cette mention s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'un projet très structurant de l'établissement et de ses relations avec les écoles d'arts et les institutions culturelles et artistiques de son territoire. Ce projet se concrétise aujourd'hui dans la création d'une graduate school soutenue depuis 2022 dans le cadre de France 2030 (SFRI Graduate+) et de l'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) dont la convention constitutive a été signée en 2023.

La transformation est en cours depuis 2022. Le parcours Sciences de l'Art a été fermé à la rentrée 2023 pour manque d'attractivité. La mention a été recentrée et se présente en 2024-2025 sous la forme de 3 parcours complets M1-M2 :

- "création contemporaine et nouvelles technologies " avec 2 options, "arts numériques" ou "réalisateur en informatique musicale",
- "musique" avec deux options dont l'une est orientée vers la recherche en musicologie et l'autre vers une insertion professionnelle en administration et gestion de la musique. Cette option fait maintenant l'objet d'une possibilité de double diplôme avec le master MAE double compétences de l'IAE.
- "création et recherche en arts plastiques".

A ces 3 parcours s'ajoute un M2 suspendu "de niche", "édition d'art, livre d'artiste" dont la visibilité et l'attractivité sont de niveau national.

Le regain d'attractivité constaté à la rentrée 2024 est encourageant mais nécessite encore d'être consolidé.

Un master Erasmus Mundus "Digital creativity, arts and sciences" construit dans le cadre de l'Université Européenne Transform4Europe et coordonné par l'UJM a été déposé et sélectionné en 2024. Ce nouveau parcours ouvrira à la rentrée 2025. Il a vocation à venir consolider l'attractivité, l'internationalisation, la réussite et les débouchés de la mention et du parcours "création contemporaine et nouvelles technologies", auquel il est adossé et qu'il va contribuer à transformer.

Cette restructuration a notamment pour objectifs de conforter et d'élargir les recrutements, d'attirer des publics mieux informés des attendus et des débouchés, de diversifier et de faire évoluer les pratiques pédagogiques, par l'apport des partenaires, et d'améliorer ainsi la réussite des étudiants visant soit la recherche et la poursuite en doctorat, soit une professionnalisation effective à bac+5.

**M Chimie et sciences des matériaux :** Il est engagé une restructuration complète de la formation pouvant aller jusqu'au questionnement de sa position thématique, voire dans cette mention, de façon à être plus en phase avec les aspirations sociétales en matière de transition écologique et de développement durable. Ce travail a débuté au printemps 2024 et s'inscrit dans la perspective de la prochaine accréditation, en articulation avec les champs de spécialité du laboratoire d'appui et en cohérence avec les besoins du territoire et des milieux socio-économiques. Pour aboutir ce travail doit aussi s'appuyer sur un dialogue avec les trois autres établissements co-accrédités UCBL Lyon1 (S1mutualisé), EC Lyon et IMT Mines Saint-Etienne. Des perspectives sont aussi ouvertes dans le cadre de notre université européenne Transform4Europe, notamment avec notre partenaire allemand.

**M LLCER :** Plusieurs pistes sont étudiées pour apporter une réponse globale et cohérente aux questions d'attractivité, de réussite et de devenir des diplômés en langues, au-delà de la seule mention LLCER qui devrait néanmoins être la plus concernée. Elles s'articulent autour d'évolutions ou de réflexions déjà engagées et qui doivent maintenant être concrétisées :

- Des évolutions à venir dans le cadre de la politique de développement du multilinguisme et de l'interculturalité dans le cadre de l'Université Européenne Transform4Europe vont permettre de développer des parcours de réussite et d'élargir les perspectives pour les étudiants en langues.
- Une réflexion sur le devenir et le repositionnement de la filière "Etudes hispanophones", y compris dans une autre mention dont l'accréditation devrait être demandée dans le cadre de la vague A, prenant aussi en compte le devenir de la formation en master MEEF avec laquelle elle est aujourd'hui fortement liée par des mutualisations d'enseignements.
- Une réflexion sur le rapprochement amorcé avec l'IAE pour le parcours "Relations commerciales internationales" du master LEA et la possibilité de pouvoir le proposer en alternance.
- La poursuite du déploiement du double diplôme international en traduction inauguré en 2022 avec les universités de Grenade (ES), Padoue (I), Vilnius (LT), Wroclaw (PL) et do Minho (PT) autour des langues suivantes : anglais, espagnol, italien, portugais, polonais, lithuanien et français.
- L'apport du FLE aux études en langues et de l'expérience d'une part d'un programme de formation à distance déployé dans le cadre du master Didactique des langues et d'autre part d'un parcours préparatoire au master FLE.

● **Priorité 3-2 : Restructurer l'offre de formation du secteur tertiaire sur le campus de Roanne, aux côtés des BUT existants**

Dans la continuité des constats résumés dans l'analyse du Quadrant, de la transformation de l'offre de formation de l'IUT avec les BUT, et faisant suite à la restructuration administrative du campus de Roanne opérées en 2022 et qui a conduit à regrouper l'offre de formation locale sous le pilotage et le portage pédagogiques et administratifs de l'IUT, l'Université souhaite refondre intégralement l'offre de formation du secteur tertiaire du campus de Roanne en complémentarité des BUT GEA et TC, proposés localement et qui ont intégré les anciens DUT et licences professionnelles tertiaires. La nouvelle offre aura vocation à se substituer à l'actuelle licence AES à la fois pour mieux répondre à la demande locale et offrir des perspectives élargies en matière de réussite et de débouchés. Si cette transformation devrait occasionner un redéploiement du potentiel d'enseignement actuel, elle doit également être appuyée par des ressources nouvelles offrant les compétences nécessaires à l'atteinte de l'objectif d'une meilleure professionnalisation et poursuite en masters.

**Compte-tenu de ces éléments et de l'analyse des Quadrants développée plus haut :**

- Les parcours de L3 ESS et ECP seront supprimés dès la rentrée 2025
- Les équipes sont engagées dans un projet de refondation de cette offre à l'horizon de la prochaine accréditation qui prévoit de ne plus proposer la mention AES au plus tard à l'horizon de la rentrée 2027 et d'évoluer vers une offre moins généraliste qui prendra appui sur les besoins et les spécificités du territoire roannais, notamment dans les domaines du management de la transition et des métiers de l'hospitalité. Cette offre sera complémentaire et cohérente avec celle des BUT de l'IUT de Roanne.
- Le projet en cours d'expertise prévoit de réduire fortement la capacité d'accueil entrante dans la nouvelle LG, pour d'une part proposer une sortie professionnalisante à bac+3 via une nouvelle LP en alternance, et d'autre part un nouveau master articulé avec le nouveau parcours de LG et ceux des BUT tertiaires locaux, de façon à offrir des perspectives de poursuites d'études dans le secteur tertiaire à ce niveau sur ce campus.
- L'avenir du parcours LAS sera discuté en fonction des évolutions de la R1C santé qui pourraient intervenir à la rentrée 2026.

Comme indiqué plus bas, la transformation impactera l'effectif de 330 étudiants inscrits actuellement dans l'ensemble de la filière AES.

● **Priorité 4 : Soutenir la forte dynamique de diversification et de transformation du secteur santé**

Le secteur des formations en santé et plus particulièrement en Médecine, pour ce qui concerne l'Université Jean Monnet, a subi de très fortes transformations ces dernières années : R1C-PASS-LAS, R2C, R3C, intensification de l'universitarisation et plus forte intégration à venir des formations paramédicales, sans forcément bénéficier des accompagnements suffisants en moyens nécessaires pour les mener à bien.

Outre l'impact sur les charges d'enseignements liés à la création des LAS dans différentes composantes (création de groupes supplémentaires) et de la licence Sciences pour la Santé (création ex nihilo non compensée par les mutualisations opérées avec le PASS en L1) ou à la mise en place des ECOS en second cycle, la surcharge porte aussi sur le potentiel d'encadrement administratif et technique.

Le processus d'universitarisation des formations paramédicales et l'émergence de formation de licence et de master (diplôme national de master en Ingénierie de la Santé et diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée) aux côtés des trois cycles du cursus médical historique de la Faculté de Médecine ont conduit celle-ci à se structurer en créant un département de Bio-ingénierie en santé (licence et master) et un département des Sciences Infirmières et Techniques en Santé (DE IPA et creuset de l'universitarisation des formations paramédicales). De son côté, l'Université a investi dans la création d'une structure support avec la création du Campus Santé qui intègre la Faculté, ses laboratoires associés et d'autres structures connexes comme la plateforme IRMIS (sport et santé). Ces transformations préfigurent une évolution vers une Faculté de Santé plus intégrée qu'il conviendra elle aussi d'accompagner par des moyens nouveaux.

La Faculté de Médecine et l'UJM sont aussi impliquée dans un projet de cycle préparatoire aux écoles de l'IMT porté par l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, diplômant, qui s'appuiera sur un parcours sélectif et intensif dans la licence Sciences pour la santé (180 crédits en 2 ans). Ce projet fait l'objet d'un soutien financier par l'IMT mais ne sera pas sans impact sur le fonctionnement de la Faculté de Médecine.

## Liste des Formations

### Formations récemment transformées ou transformations déjà engagées :

#### Détails : cf. analyse des Quadrants

- Premier cycle en Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie et Sciences pour l'ingénieur :
  - Restructuration et recentrage de la licence mention *Sciences pour l'Ingénieur* sur le campus de Roanne, autour de parcours en *Génie industriel* et en *EEEE*.
  - Création d'une licence mention *Physique* à parcours unique sur le campus de Saint-Etienne en substitution des anciens parcours de la licence SPI.
  - Refonte du portail de L1 sur le Campus de Saint-Etienne
  - Refonte du cycle préparatoire *CITISE (Cycle Initial en Télécommunications et Ingénierie de Saint-Etienne)* en 2 ans postbac, porté par Télécom Saint-Etienne, en lien avec IUT de Saint-Etienne et Faculté des Sciences et Techniques, pour prendre en compte la transformation des DUT en BUT et proposer deux voies de formation s'appuyant sur BUT GEII et Licence de Physique ou BUT MPh et Licence de Physique. Recrutement via concours GEIPI-Polytech.
  - Création d'un cycle préparatoire *PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech)* en 3 ans postbac réservé aux bacheliers technologiques, porté par Polytech Lyon, en lien avec l'IUT de Roanne et s'appuyant sur la Licence mention *Sciences pour l'ingénieur* proposée sur le campus de Roanne. Recrutement via concours GEIPI-Polytech.
- Master *Optique Image Vision Multimedia*
  - Refonte des parcours
  - Quatre parcours Erasmus Mundus, dont 3 créations nouvelles
- Premier et second cycle en économie et en gestion :
  - Création de l'Ecole d'Economie autour d'une nouvelle licence mention *Economie* proposant deux parcours (un parcours "classique" et un parcours international à recrutement postbac sélectif sur Parcoursup) et du master APE préexistant à l'IAE.
  - Restructuration de l'offre de formation de l'IAE autour d'une nouvelle licence mention *Gestion* proposant quatre parcours en L3, dont un parcours international (*Stratégie, Innovation, Marketing et Digital, Management et Gestion des Organisations, Management Comptable et Financier, Management and*

*International Business*), de nouveaux masters (dont mention *Finance*) et du reformatage de masters existants, en particulier dans la mention *Management*.

- Premier cycle et deuxième cycle en Droit (**cf. analyse des Quadrants**)
  - Refonte de la licence mention *Administration Publique*
  - Refonte et passage en alternance de la LP *Métiers du notariat*
  - Création de deux nouvelles licences professionnelles
  - Refonte du Master *Justice Procès Procédures* (deux parcours)
  - Refonte du Master *Droit public* (refonte des parcours et création d'un nouveau parcours)
  - Refonte du Master *Droit des affaires* (refonte des parcours et création d'un nouveau parcours)
  - Création d'un master en *Droit Notarial* (parcours *Droit notarial des affaires*)
- Master Arts
  - Refonte des parcours
- Licence Professionnelle *Intervention sociale - accompagnement social*
  - Refonte du parcours et ouverture en alternance
- Licence mention *Information-Communication* (L3 suspendue en alternance) et deux DU de premier cycle transformés en Bachelor *Communication globale et design digital*, en 3 ans, labellisé par la CTI et porté par Télécom Saint-Etienne.
- Licences professionnelles transformées dans les parcours de BUT :
  - *Acoustique et vibrations*
  - *Commercialisation des produits alimentaires*
  - *Gestion des procédés pour l'environnement*
  - *Gestion des ressources humaines*
  - *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*
  - *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*
  - *Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière*
  - *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*
  - *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle*
  - *Métiers du commerce international*
  - *Métiers du numérique : conception et rédaction et réalisation web*
  - *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*
  - *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*
  - *Techniques du vide et matériaux*

#### Articulation avec l'AMI CMA :

L'établissement est porteur du projet Médecine Augmentée par le Numérique (MANU) qui vise à créer une banque de modules de formation à la transformation numérique, à destination des étudiants en formation et des publics de formation continue en Médecine et dans les formations paramédicales associées, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs radiothérapeutiques, principalement mais pas exclusivement.

Ce projet retenu en 2023 est en cours de mise en œuvre. En interne les modules ont vocation à nourrir la formation initiale des étudiants en médecine, mais aussi dans les formations du secteur de la santé comme la licence Science pour la santé ou le master Ingénierie de la santé, voire les formations en STAPS faisant le lien entre sport et santé.

Le CHU est partenaire du projet pour la formation continue de ses personnels.

### Engagement de transformation des formations moins performantes :

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG - Chimie
- LG - Administration publique
- LG - Sociologie
- LG - LEA
- LG - AES
- LP - Intervention sociale
- M - Arts
- M - Chimie
- M - LLCER

### Politiques ministérielles

#### Recherche et innovation

#### **Objectif 2 : CONSOLIDER L'ACTIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA RECHERCHE EN CONFORTANT LA SIGNATURE SCIENTIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT**

#### Focus : L'essentiel de l'objectif « Recherche et innovation »

Du fait du calendrier spécifique du COMP 2025-2027, entre deux contrats quinquennaux, l'UJM souhaite s'appuyer sur ce contrat **pour conforter la signature scientifique et l'identité pluridisciplinaire de l'établissement** en tenant compte des acquis du contrat en cours et dans la perspective du contrat à venir.

Le COMP intervient dans le contexte de transformation de l'Université en EPE avec l'ENSASE comme établissement composante. Cette transformation confirme d'une part le rôle de chef de file de l'Université dans le domaine des arts et de la culture sur le territoire, initié avec la création de l'Institut ARTS, avec de forts enjeux pour la recherche et implique d'autre part une reconnaissance de l'apport pluridisciplinaire de l'établissement en matière de recherche et d'innovation.

Il s'agit ainsi pour l'UJM **d'affirmer son identité propre** en consolidant l'activité, le rayonnement et l'attractivité de la recherche en agissant sur des secteurs et des leviers bien identifiés pendant trois ans.

#### Signature scientifique de l'établissement

L'Université Jean Monnet est la **seule université pluridisciplinaire avec santé du site** Lyon Saint-Étienne. Elle est tutelle de 24 unités de recherche, 17 UMR avec le CNRS et ou/l'INSERM, 19 Unités dont la tutelle est partagée avec un établissement du site. L'UJM participe activement à la **structuration scientifique du site Lyon Saint-Étienne** en étant membre de 11 Fédérations de recherche et en s'associant étroitement, en s'appuyant sur ses forces académiques, aux réponses collectives aux grands appels à projets nationaux (ANR SFRI, France 2030, PUI...).

L'UJM assoit toutefois **une identité singulière** par sa capacité à mener une véritable recherche pluridisciplinaire dans des grandes thématiques qui font sa reconnaissance scientifique et par sa capacité à se différencier par des recherches de pointe dans des domaines de niche. Ainsi, tout en réaffirmant sa place au sein de la COMUE Lyon-Saint-Étienne, l'UJM décline une stratégie scientifique à part entière. Celle-ci repose sur la définition, en concertation avec les laboratoires porteurs, d'axes thématiques prioritaires fondés sur des critères de reconnaissance nationale et internationale, d'excellence scientifique et d'innovation. Ces axes innervent la stratégie académique de l'Université fondée sur une articulation renforcée entre recherche et formation au niveau master par la création de Graduate Schools ou d'une composante dédiée (cf. École d'Économie) et par la consolidation de l'attractivité internationale par des partenariats ciblés. Les Chaires Professeur Junior ont été prioritairement orientées sur ces domaines (5 Chaires sur 6 obtenues).

L'UJM a ainsi identifié dans son contrat d'établissement 2022-2026 quatre domaines stratégiques qui lui permettent de définir **une signature scientifique à la fois pluridisciplinaire et distinctive (objectif 1)** :

- **Ingénierie / Surfaces / Intelligence artificielle** : ce premier domaine fait de longue date la reconnaissance de l'Université avec notamment l'EUR Manutech-Sleight, l'équipex Manutech ayant donné lieu à un GIE et le pilotage

du Labex Manutech-Sise. Le PIA 3 a ainsi permis une première structuration d'ampleur qui se poursuit et se consolide. Une équipe projet partagée avec INRIA et le CNRS croisant physique et informatique a été créée en 2023. Une réflexion sur la création d'une *Graduate School of Engineering* pluridisciplinaire est engagée dans la perspective de la pérennisation de l'EUR Manutech Sleight (2028) encouragée par le jury international de miparcours. L'engagement significatif du secteur de l'ingénierie dans les stratégies nationales France 2030, notamment les PEPR, est notable avec un fort potentiel d'innovation à court et moyen terme qu'il convient d'accompagner. Cette reconnaissance permet à l'UJM d'avoir une place majeure pour la structuration du site Lyon Saint-Étienne dans le secteur de l'ingénierie et dans la dynamique créée pour la réponse à l'appel IA Cluster.

- **Sport Santé Performance** : Ce domaine s'appuie sur un écosystème exceptionnel sur le Campus Santé de l'Université : des laboratoires de recherche d'excellence (LIBM dont deux membres viennent d'être lauréats de l'IUF en 2024, Sainbiose Unité Inserm), l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS) qui offre des équipements de pointe pour l'évaluation des athlètes de haut niveau, les patients et la recherche tant fondamentale qu'appliquée avec de nombreux partenaires du monde sportif et industriel et le CHU de Saint-Étienne avec notamment le service de médecine du sport. Pour conforter cette dynamique, l'UJM crée une Graduate School à la rentrée 2024 dont un des objectifs, outre une articulation formation/recherche encore plus nette, est de consolider l'attractivité et la visibilité internationale de cette thématique d'excellence à laquelle contribuera le recrutement d'une CPJ en 2024.
- **ARTS (Arts Recherche Territoires Savoirs)**. Depuis cinq ans, forte de ses composantes ALL et SHS et de ses laboratoires de recherche dans le domaine, l'UJM est pilote d'un projet de recherche et de formation qui associe des écoles nationales supérieures d'arts (architecture, design, art dramatique) de Saint-Étienne et des institutions culturelles. Elle a créé en 2023 un Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) et coordonne le programme ARTS, un des 15 programmes financés par l'appel SFRI de l'ANR (2022-2028) sur le site LSE en vue de créer des Graduate Schools. Cette initiative pionnière conduit l'UJM à une transformation en EPE avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne dont l'un des enjeux est le développement d'une formation et d'une recherche pluridisciplinaires dans le large domaine des arts et des sciences humaines, impliquant une réflexion profonde sur la structuration de la recherche (voir Item 6).
- **Économie** : dès 2022, l'UJM a créé une École d'économie qui s'appuie fortement sur la recherche dès la licence et sur une offre de masters adossée aux forces scientifiques de l'UMR GATE Lyon-Saint-Étienne avec une identité autour des domaines de la décision collective, du développement des territoires et de l'innovation. Pour préparer les économistes de demain, elle mobilise aussi des disciplines connexes en sciences humaines et sociales et plus particulièrement la géographie, l'informatique, les mathématiques, les sciences des données, les sciences de gestion, les sciences politiques et juridiques. Une Chaire Professeur Junior est venue renforcer l'École et l'UMR GATE en 2022.

Outre ces quatre domaines de reconnaissance, l'UJM se distingue **dans des secteurs de pointe** et entend confirmer sa capacité à soutenir, de manière très réactive, les recherches porteuses des innovations de demain, notamment par une politique d'investissement ambitieuse.

Cette politique a notamment permis ces dix dernières années de faire émerger un pôle d'excellence en ophtalmologie orienté vers la **biologie de l'endothélium**, la **conservation et l'imagerie**, et l'**ingénierie du greffon**. La reconnaissance acquise se traduit par la **construction d'un** Centre de la Recherche et de l'Innovation en Ophtalmologie (*CRIO*) dans le cadre du CPER 2021-2027. Parmi les domaines de niche à fort potentiel, la **recherche en bioacoustique** menée par l'équipe ENES du CRNL porte une dynamique de formation particulièrement originale (master 2 international MOBI, Winter Schools et écoles thématiques) attirant les meilleurs étudiants et chercheurs. Elle développe par ailleurs une expertise riche en potentiel d'innovation en ouvrant la bioacoustique à l'IA, par des collaborations fructueuses avec le Laboratoire Hubert Curien et les chercheurs de l'équipe INRIA. Le domaine de la **biologie végétale** se structure également fortement depuis la reconnaissance du Laboratoire BVPAm comme UMR CNRS en 2021 et le recrutement international d'Henrik Simonsen en 2023, fortement soutenu par l'UJM et lauréat de deux projets européens en 2024 dont la coordination d'un réseau Marie Curie *Doctoral Networks*. De 2024 à 2026, l'Université déploie un plan d'aménagement immobilier de plus de 2 millions d'euros à destination de ces deux domaines.

L'UJM poursuivra son soutien à ces domaines émergents par un meilleur accompagnement en matière de valorisation de la recherche et d'innovation (**objectif 2**) et de candidatures aux appels Horizon Europe dont ERC.

Pour parvenir à ces objectifs de lisibilité et de visibilité, l'UJM s'est engagée à **renforcer les dispositifs d'appuis à la recherche** et tout particulièrement l'ingénierie de projets (**objectif 3**) tant au niveau central qu'au plus près des laboratoires, en convergence avec une politique de déconcentration administrative au niveau des campus. Elle s'appuie pour cela de manière très volontariste sur la Loi

pour la Programmation de la Recherche, en soutenant l'activité des enseignants chercheurs nouvellement recrutés pour une meilleure insertion dans leurs laboratoires, en fléchissant de nouveaux contrats doctoraux et par le recrutement de six Chaires Professeurs Junior en trois ans (2022-2024) avec des profils scientifiques d'excellence et internationaux sur les thématiques prioritaires de l'établissement.

## Méthode et pilotage de la stratégie de recherche et innovation

Le pilotage de la stratégie de la recherche et de l'innovation se décline à plusieurs niveaux au sein de l'établissement mais aussi en concertation avec la COMUE Lyon Saint-Étienne et les instances scientifiques nationales (organismes).

### **1. Au niveau de l'établissement**

#### Sur le plan politique

La stratégie 2021-2025 en matière de recherche définit des axes prioritaires tout en affirmant une capacité d'évolution et d'accompagnement des sujets émergents et novateurs. L'équipe porteuse de la politique de la recherche comporte une VP recherche, un VP délégué à la valorisation et à la médiation scientifique, un chargé de mission Science Ouverte et une référente à l'intégrité scientifique. Les orientations de la stratégie de la recherche sont définies et discutées avec le VP chargé de la formation et des relations internationales ainsi que le VP chargé des moyens et de la stratégie académique et régulièrement partagées au sein du Bureau de l'UJM. Si les grandes orientations ont été définies au début du mandat, en concertation avec les laboratoires, un dialogue au plus près des laboratoires est instauré dans des instances dédiées comme la Commission Recherche et le Bureau élargi aux directions de laboratoires, les dialogues de gestion annuels qui associent les composantes et les laboratoires qui leur sont associés et par des échanges très réguliers en dehors de ces instances.

L'UJM partageant la tutelle de 17 unités de recherche avec le CNRS et/ou l'INSERM, elle participe aux Dialogues Objectifs et Ressources des UMR. Des échanges ont également lieu pour aborder des problématiques spécifiques. L'UJM souhaite que les organismes de recherche, CNRS, Inserm et INRIA maintiennent leur soutien aux équipes de recherche et accompagnent leurs évolutions (voir point dédié *infra*) dans une ambition partagée de reconnaissance nationale et internationale.

#### Sur le plan opérationnel

Sur ce point, confrontée à une activité partenariale croissante et s'étant engagée à simplifier et fluidifier les processus en matière d'appui et de suivi de la recherche, l'UJM a orienté une partie du Dialogue stratégique de gestion 2022 et du Dialogue de Performance 2023 pour repenser son organisation opérationnelle de la recherche : un diagnostic des processus (2022) a conduit à la rédaction d'un guide et un Système d'Information dédié aux contrats de recherche a été implémenté (OSCAR, 2023-2024). Une Direction des partenariats et de la valorisation (2024) plus transversale est désormais en charge de l'activité partenariale de l'Université associant des personnels dédiés à l'ingénierie de projets et des personnels dédiés au suivi financier. Parallèlement, a été créée une Direction de la recherche et des études doctorales. L'UJM peut encore progresser sur cet accompagnement opérationnel, c'est pourquoi elle en fait un objectif du COMP (objectif 3).

#### Des dispositifs d'appui concertés et évalués

Le soutien des activités de recherche et de valorisation sur un ensemble de dispositifs dont les critères sont définis et revus annuellement par la Commission Recherche.

Ouvert à tous les enseignants chercheurs et chercheurs, un AAP annuel (300 000 euros) dédié a pour vocation d'apporter un soutien d'environnement aux nouveaux recrutés, d'accompagner l'amorçage de projets d'excellence monothématiques ou pluridisciplinaires (à visée ANR, IUF, ERC...), de soutenir les colloques et publications à fort rayonnement et l'ouverture internationale des laboratoires. Les projets soutenus font l'objet d'un bilan par les porteurs 18 mois après leur lancement. Un appel à projets dédié aux investissements (600 à 850 000 euros) est également proposé chaque année. Un nouveau dispositif (Élan Recherche UJM) a été mis en place en 2022, en s'appuyant notamment sur la LPR, associant une décharge d'enseignement (96h) et un environnement financier (60 000 € sur 2 ans) à destination des nouveaux recrutés (extérieurs) à l'UJM. Il s'inscrit clairement dans un objectif d'attractivité. Un bilan sera fait à la fin du contrat. L'UJM propose par ailleurs une politique active de CRCT (14 semestres possibles par an, près de 80% des demandes satisfaites) et apporte un soutien fort aux demandes de délégation CNRS (5 délégations obtenues sur 7 demandées en 2024).

### **2. Au niveau de la COMUE et des instances externes**

L'UJM participe aux instances de la COMUE Lyon Saint-Étienne (Bureau hebdomadaire, collège académique mensuel). Le collège académique comprend un volet dédié à la recherche qui réunit les VP et directeurs de la recherche des établissements de la COMUE ainsi que des représentants des ONR. C'est un lieu d'échanges et de coordination en vue des réponses aux appels à projets nationaux

d'envergure. Partenaire de 7 des 8 Labex portés par la COMUE, et pilote scientifique du Labex Manutech SISE, l'UJM s'inscrit dans la réflexion engagée par le site sur l'avenir des Labex.

Sur ce plan, l'UJM, par ses forces scientifiques et académiques dans le domaine, participe à la structuration de l'ingénierie pour les années à venir en travaillant avec les 4 écoles d'ingénieurs du site LSE. Elle a été partie prenante du projet E@sely (PIA4, 3e vague « Excellences sous toutes ses formes ») déposé en janvier 2023, qui repose sur une structuration et une mutualisation des forces académiques de l'ingénierie pour aborder les enjeux des transitions écologique et énergétique. Dans le cadre de l'AAP ANR *Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (ASDESR), une cellule Europe mutualisée dédiée au secteur de l'ingénierie a été créée, avec un poste d'ingénieur de projets à Saint-Étienne. Au-delà du site, l'UJM poursuit le développement de son partenariat renforcé avec l'Institut d'Optique Graduate School (IOGS/ Paris Saclay) et son antenne stéphanoise amenée à se développer.

L'UJM est également partenaire du projet ShapeMed@Lyon et a fortement contribué au consortium AILyS constitué pour la réponse à l'appel IA Cluster et dont la dynamique est amenée à se poursuivre. Dans le domaine de l'innovation, l'UJM est membre fondateur du PUI Impulse. Elle conduit son activité de valorisation de la recherche avec la SATT Pulsalys.

## Politiques ministérielles

### Transition écologique et développement soutenable

#### **Objectif 3 : INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ**

#### **Focus : L'essentiel de l'objectif « Transition écologique et développement soutenable »**

Dans le cadre de sa transformation, l'Université Jean Monnet s'engage activement à intégrer la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de ses actions, tant dans ses enseignements que dans la vie des campus et ses investissements. Cet engagement se concrétise par sa candidature au Label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) en 2025, et par la formalisation d'un Schéma Directeur DD&RS pour la période 2025-2030. Ce schéma définit un ensemble d'actions stratégiques visant à lutter contre les discriminations et les violences, valoriser les compétences, réduire les consommations énergétiques et les émissions de carbone, notamment à travers des projets de rénovation.

La candidature au Label DD&RS en 2025 représente une opportunité de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement à tous les niveaux et de structurer efficacement cette démarche. Le Schéma Directeur DD&RS (2025-2030) s'articule autour de cinq axes principaux : la gouvernance, la formation, la recherche, l'environnement, et la responsabilité sociale et sociétale. Le diagnostic ci-dessous présente les actions déjà en cours ainsi que les perspectives pour les années à venir.

Les besoins de financement inscrits dans ce cadre visent prioritairement les axes de la gouvernance, de la formation et de l'environnement, avec deux priorités majeures :

- La formation des étudiants et du personnel, pour faire de l'Université un modèle et un accompagnateur des transitions sur son territoire.
- Le développement de projets spécifiques permettant d'optimiser nos actions et d'honorer nos engagements, tels que l'intensification du mix énergétique, la réduction de la consommation d'énergie, et le suivi annuel du bilan carbone afin de mettre en place un plan d'action réaliste pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

#### **Diagnostic : Schéma directeur pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE)**

##### ● **Axe Gouvernance**

L'objectif prioritaire de cet axe est la réussite de notre **candidature au Label DD&RS en 2025**. L'UJM a créé en mai 2024 un poste de Cheffe de projet RSE à 100%.

En s'appuyant sur l'état des lieux réalisé dans le cadre des autoévaluations, l'UJM formalisera en 2025 un schéma directeur DD&RS réaliste couvrant la période 2025-2030.

##### **Les engagements pris/en cours par l'UJM depuis 2021 sur l'axe gouvernance sont les suivants :**

- La signature de la charte d'engagement en faveur de la RSE de la ComUE - Université de Lyon en 2022

- La signature des chartes d'engagement Plan Climat Air Énergie Territorial et Prise en compte de la Biodiversité de Saint-Etienne Métropole en 2023 ;
- **Le schéma Directeur de la Vie Étudiante, schéma Handicap et égalité, Politique Achats durables sont en cours de formalisation ;**
- La mise en place d'un Plan de sobriété (10 actions, 3 thématiques - énergie, mobilité et numérique) depuis décembre 2022 permettant d'enregistrer une baisse de la consommation de gaz de 15% sur l'année 2023, représentant 270 000 € d'économies.

Ce Plan de sobriété a permis à l'UJM de remporter le concours d'initiatives (catégorie Énergie) lors du Forum de la Transition Écologique et Énergétique du 12 décembre 2023 organisé par Saint-Etienne Métropole, avec, à la clé, la réalisation d'une vidéo en septembre 2024 permettant de valoriser les actions de l'Université dans ce domaine.

- Participation active au *work package 6 "Green Campus"* dans le cadre de l'alliance européenne T4EU.

#### ● **Axe Formation**

**La formation des personnels et des étudiants à la TEDS ainsi que la formation « des formateurs »** constituent un autre axe prioritaire de mise en œuvre de la politique DD&RS de l'UJM, en application de la lettre de cadrage du MESRI de juin 2023 et du "Plan Climat-Biodiversité et Transition écologique de l'ESR" élaboré par le ministère en juin 2023, suite au rapport Jouzel-Abbadie.

Un Comité de pilotage, mis en place dès la fin de l'année 2023, a permis de structurer et de coordonner la mise en place de ces formations qui s'appuient sur la pluridisciplinarité de notre établissement. Parmi ces formations :

- **Le déploiement de la certification TEDS en 1er cycle pour tous les étudiants de l'UJM de L1 et BUT 1** dès septembre 2024 pour une première certification en 2027.  
Un programme de formations, d'ateliers, d'évènements de sensibilisation, des cycles de conférences et des parcours Moodle en lien avec l'UVED (l'UJM est membre fondateur de l'UVED depuis cette année pour 4 ans) seront parallèlement déployés pour monter un programme de formation des personnels.
- **La mise en place d'un catalogue de formations à l'animation d'atelier DD&RSE** destiné aux personnels et aux étudiants, incluant notamment l'animation d'ateliers Fresque du climat, Fresque de l'information, Fresque du numérique, d'ateliers 2Tonnes, de formations Handicaps et VSS. Ces formations à l'animation ont une double vocation : susciter l'engagement de la communauté universitaire sur les thématiques DD&RS et se doter d'une équipe de formateurs internes, générant ainsi une économie pour l'établissement.
- **La mise en place de Micro-certifications TEDS à partir de 2025.** Dans le cadre de la stratégie globale de la politique de Formation Continue de l'Université Jean Monnet (UJM), la mise en place de micro-certifications TEDS représente une initiative ambitieuse visant à répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises. Cette démarche s'appuie sur la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité, caractéristiques intrinsèques de notre université, pour offrir des compétences pointues et adaptées aux exigences du marché du travail, au niveau du territoire et au-delà (*cf. Annexe 3 : Description des étapes de mise en place de Micro-certifications TEDS*).
- **Accompagner les enseignants à la transformation de leurs cours** en partenariat avec l'association "Le Campus de la transition", dont la mission est "de former pour transformer l'Enseignement Supérieur et les responsables d'aujourd'hui et de demain en vue d'une transition écologique et solidaire". Une équipe pédagogique de 10 à 20 personnes est d'ores et déjà identifiée. Ces "enseignants-pilotes" proposeront ensuite un retour d'expérience auprès d'autres enseignants volontaires.
- **Accompagner et soutenir financièrement des projets étudiants (hors CVEC) et des projets des personnels** orientés DD&RSE. Dans la suite des ateliers participatifs "RSE" ouverts aux étudiants et aux personnels depuis 2022 pour identifier les "petites actions" très concrètes à mettre en œuvre sur les campus, il s'agit d'accompagner et d'amplifier des actions spontanées menées au sein de nos campus : accompagnement et conseils adaptés/mise en contacts avec des professionnels et soutien financiers pour des "gestes DD&RSE" (ex : mise en place de récupérateurs d'eaux de pluie, pose de nichoirs, petits-déjeuners solidaires...). L'Université travaille actuellement à la création d'une liste de projets et d'accompagnateurs à destination des responsables de formation et des personnels. Ces mêmes accompagnateurs formeront un comité de sélection.

#### ● **Axe Environnement**

L'UJM entend continuer le développement et l'optimisation des actions en cours pour tenir l'ensemble de ses engagements sur les cinq thématiques suivantes : bilan carbone, mix énergétique, biodiversité, gestion des déchets, numérique. Le détail des engagements pris dans chacune de ces thématiques est donné en Annexe 4.

### Objectifs poursuivis :

Les objectifs identifiés se concentrent principalement sur trois axes - la gouvernance, la formation et l'environnement avec deux objectifs stratégiques majeurs : **la formation des étudiants et des personnels ainsi que le développement de projets spécifiques permettant d'optimiser nos actions et de garantir le respect de nos engagements.**

- **Priorité 1 : La formation des étudiants et des personnels (Axe Formation)**

L'Université a pour ambition de devenir un acteur clé des transitions sur son territoire.

Cette démarche implique une transformation profonde des enseignements, soutenue par la mise en place de la certification TEDS et de micro-certifications TEDS ainsi qu'une série d'actions/événements de sensibilisation.

Dans cette perspective, plusieurs actions concrètes sont prévues dès l'année 2024-25 :

- **La création d'une Unité d'Enseignement Ouvert et Spécifique (UEOS) intitulée « Conférences sur les questions environnementales »,** destinée à être progressivement accessible à l'ensemble des étudiants de premier cycle ainsi qu'aux personnels de l'établissement ;
- **La mise en place de micro-certifications TEDS ouvertes à tous les publics ;**
- **La sensibilisation accrue de la communauté universitaire aux enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale (DD&RSE)** en valorisant les actions de l'Université dans le domaine : organisation d'ateliers réguliers "Fresque du climat", découvertes de sites (biodiversité locale), création de parcours interactifs sur chaque campus.

**Pour mener à bien ces actions, un besoin de ressources supplémentaires a été identifié. Elles permettront de renforcer la coordination, d'assurer le suivi des initiatives et de garantir l'atteinte des objectifs fixés :**

- Un ETP (CDD) avec pour missions principales :
  - > Le suivi du déploiement de la certification TEDS, la gestion du module Moodle associé, le soutien aux composantes dans leur mise en œuvre, tout en faisant le lien entre les étudiants, les formations et les services centraux, tels que le Service Universitaire de Pédagogie et la Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle ;
  - > L'accompagnement du développement des micro-certifications TEDS, en étroite coordination avec le Service Universitaire de Pédagogie, afin de recenser et organiser les modules en fonction des référentiels de compétences. Cette mission s'inscrit dans une perspective de développement de la formation continue.

**Cet emploi s'inscrit dans la période triennale du COMP. Il doit pouvoir contribuer à l'impulsion de la démarche, à son organisation et à la coordination avec les composantes. L'opportunité d'une reconduction sera jugée au regard de l'évolution des besoins et des perspectives d'autofinancement via l'activité de formation continue.**

- L'intervention d'experts de l'association Campus de la Transition et autres experts.
- Un soutien financier pour le déploiement d'actions de sensibilisation de la communauté universitaire.

**En cohérence avec la définition d'une démarche "Établissement" qui vient compléter celle des composantes, il est prévu dès 2025 la création d'une unité budgétaire dédiée que viendrait abonder le COMP complémentirement à une dotation de l'Université. Dans ce cadre, il est prévu que les deux actions financées ci-dessus le soit par l'Université à l'issue du COMP et en fonction d'un bilan.**

- **Priorité 2 : Le développement de projets spécifiques pour optimiser nos actions et garantir le respect de nos engagements (Axe Environnement)**

L'UJM souhaite mettre en œuvre des actions ciblées visant à optimiser en continu ses pratiques "responsables", notamment par l'intensification du mix énergétique, la réduction des consommations d'énergie et le suivi annuel du bilan carbone, essentiel pour élaborer un plan d'action concret et réaliste en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour atteindre ces objectifs, un suivi rigoureux des actions menées est indispensable, accompagné d'une communication claire et transparente auprès de la communauté universitaire et des partenaires, ainsi que d'une valorisation des résultats obtenus. Une

transformation réussie repose également sur la sensibilisation, la conviction et l'implication active de tous les acteurs de l'Université. Pour ce faire, des outils simples et adaptés seront déployés, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

**Afin de soutenir ces initiatives, l'Université souhaite pouvoir renforcer ses ressources humaines et conduire des études préalables :**

- **Le recrutement d'un ETP (CDD) pour assumer deux missions principales :**

> Accompagner l'économe de flux : la personne recrutée contribuera à l'optimisation de la méthodologie du bilan carbone et à la formalisation d'un plan d'actions précis. Cette mission inclut la collaboration avec les référents bilan carbone des différentes composantes et laboratoires, ainsi que l'amélioration des outils de collecte de données, en lien avec la Direction du Pilotage, l'Audit Interne et la Qualité (DPAIQ), la Direction des Ressources Humaines et la Direction du Numérique. Le titulaire du poste sera également chargé de comparer diverses techniques et indicateurs afin d'améliorer la précision des mesures tout en assurant un suivi efficace de la réduction des émissions.

> Coordonner des projets spécifiques liés au DD&RSE : cette mission inclut la gestion des projets portés par les étudiants et le personnel, ainsi que la formalisation d'une liste de gestes responsables à adopter dans une perspective d'amélioration continue. La personne recrutée jouera également un rôle clé dans la proposition de nouvelles actions à entreprendre.

**Cet emploi s'inscrit dans la période triennale du COMP. Les missions confiées relatives à une meilleure formalisation et diffusion du plan d'action, à l'amélioration des process de production du bilan carbone, s'inscrivent dans un temps délimité. L'opportunité d'une reconduction sera jugée au regard de l'évolution des besoins et des perspectives d'autofinancement.**

- **Des études de faisabilité** seront menées pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de l'IUT de Saint-Étienne et sur le Campus Santé, renforçant ainsi l'engagement de l'Université en faveur de la transition énergétique.

## Politiques ministérielles

### Bien-être des étudiants

#### **Objectif 4 : LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS, FACTEUR DE RÉUSSITE**

#### **Focus : L'essentiel de l'objectif « Bien-être des étudiants »**

La réussite et la qualité de vie des étudiants sont au cœur des préoccupations de l'Université Jean Monnet, ce qui nécessite d'inclure la question de leur bien-être général, dans un esprit de promotion sociale et d'égalité des chances. Aussi, depuis 2021, l'Université Jean Monnet développe un ensemble d'initiatives au service du bien-être des étudiants dans toutes ses dimensions, de la première année de Licence au doctorat. Dans le cadre du contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance, l'UJM entend renforcer les dispositifs centrés sur 3 grands objectifs complémentaires :

#### **1) « Mieux accueillir, mieux orienter » : faciliter la transition entre le lycée et l'Université**

La transition entre l'enseignement secondaire et supérieur est un enjeu important pour favoriser le bien-être et la réussite dans le supérieur. Elle touche les questions d'informations, d'orientation, de réorientation ainsi que l'accueil des étudiants à leur entrée dans l'enseignement supérieur. De ce fait, elle implique un travail en étroite collaboration avec les professionnels du secondaire (directeurs de CIO, Psychologues de l'EN, chefs d'établissements, professeurs principaux, etc.). Cette politique d'accueil de d'orientation menée par l'UJM conjointement avec le ministère de l'Éducation Nationale au niveau local explique en partie pourquoi l'Université voit ses effectifs augmenter (1% chaque année en moyenne depuis 2 ans), en dépit de la baisse enregistrée depuis 2021 dans l'ensemble de l'enseignement supérieur depuis 2022<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> [Baisse des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2022-2023 | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## 2) « Mieux accompagner dès le premier semestre » : renforcer les dispositifs d'aide à la réussite

La réussite à l'université est déterminée en grande partie par la réussite au premier semestre. En effet, un certain nombre de facteurs interagissent entre eux (type de baccalauréat, sentiment d'intégration, distance avec la famille, emploi rémunéré, etc.) et expliquent un taux de décrochage encore important (proche de 20%). Dans la continuité du travail de l'axe 1, la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite ou à l'orientation peut permettre de réduire considérablement l'échec, notamment en première année.

## 3) Améliorer les conditions de vie étudiante et d'accès aux soins (la santé psychologique, sociale et physique des étudiants)

Enfin, dans un contexte économique national dégradé, facteur de décrochage et d'échec à l'Université<sup>2</sup>, l'UJM entend agir au service de l'amélioration des conditions de vie des étudiants et d'accès aux soins à travers la mise en place d'un véritable Centre de santé comprenant un volet social, un volet recherche-prévention, et largement ouvert à l'ensemble des étudiants du territoire stéphanois.

### Diagnostic : Schéma directeur de vie étudiante (SDVE).

En réponse à la demande du MESR, l'UJM se dote en 2024 d'un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE). Ce SDVE s'inscrit dans les objectifs stratégiques du Schéma Directeur de la Vie Étudiante de l'Académie de Lyon 2022-2027<sup>3</sup>, articulés autour de trois objectifs :

- Soutenir le bien-être étudiant
- Faciliter l'accès aux droits des étudiants
- Accompagner vers l'autonomie et valoriser l'engagement étudiant notamment par un accompagnement des étudiants au début et pendant les études et notamment de conseils sur l'insertion professionnelle avec pour objectif de les accompagner vers l'autonomie en développant un système de parrainage. Le SDVE de l'académie de Lyon préconise notamment l'organisation d'événements autour de l'accueil, du lien social et de la prise d'autonomie, la valorisation de l'engagement étudiant mais aussi un système de parrainage ou du tutorat.

**Le SDVE de l'UJM reflète la stratégie globale de l'établissement en matière de vie étudiante, en s'adaptant aux besoins des étudiants et aux spécificités du territoire. Il vise plusieurs objectifs :**

- Améliorer les conditions et la qualité de vie étudiante en perspective de la réussite étudiante et l'égalité des chances ;
- Donner de la visibilité aux actions et initiatives portées par l'établissement et les valoriser
- Apporter une vision stratégique et transverse sur la vie étudiante au sein de l'établissement
- Coordonner les actions à l'échelle du territoire en concertation avec l'ensemble des partenaires

La mise en place du SDVE de l'UJM est portée par la Vice-Présidente Étudiante, la Vice-Présidente déléguée à la qualité de vie et à la réussite des étudiants, et la directrice de la Vie de Campus. Un comité de pilotage a été constitué, regroupant des représentants de l'équipe politique, des étudiants, des services et des directions des partenaires institutionnels (Roannais Agglomération, Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne et le Crous de Lyon). Ce comité a permis de constituer des groupes de travail en se basant sur les axes stratégiques de l'établissement et les besoins des étudiants afin d'améliorer leur réussite et leur bien-être :

- G1 : Santé, bien-être, activités physiques et sportives
- G2 : Culture, Vie associative et engagement étudiant
- G3 : Égalité, inclusion, aides sociales, lutte contre les VSS et discriminations
- G4 : Accueil des étudiants, lieux de vie, logement, restauration, entrée dans la vie active

Deux axes transversaux ont par ailleurs été identifiés :

- La communication à destination des étudiants mais aussi des équipes pédagogiques et administratives

<sup>2</sup> Zaffran, J. & Aigle, M. (2020). Qui décroche de l'université : Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine. *Revue de l'OFCE*, 167, 5-41. <https://doi.org/10.3917/reof.167.0005>

<sup>3</sup> <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/schema-directeur-de-la-vie-etudiante-2022-2027-journee-de-lancement-et-outils-de-concertation-270134.kjsp>

- La transition écologique et l'inclusion – Ce groupe de travail servira de base à la mise en place du SDVE DD&RS et du SDVE Handicap

Ces groupes de travail composés de membres de l'équipe présidentielle, de personnels des services (notamment de la Direction de la Vie des Campus), de partenaires (Crous de Lyon, Ville de Saint-Étienne, Métropole de Saint-Étienne) et de représentants étudiants ont permis de mettre en lumière les dispositifs existants, d'identifier des opportunités de développement et de définir de nouveaux axes de travail.

La mise en place prochaine du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) de l'Université Jean Monnet (UJM) repose sur les axes stratégiques et politiques de l'établissement. Ces derniers s'appuient notamment sur le travail réalisé par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité – DPAIQ - de l'Université. Trois grands axes de travail ont été identifiés sur le volet bien-être et réussite des étudiants et ont été développés depuis 2021 :

1. La Transition entre l'Enseignement Secondaire et Supérieur : ce volet vise à faciliter le passage des étudiants du lycée à l'université, en mettant en place des dispositifs d'accueil, d'orientation et de soutien, notamment pour les primo-entrants.
2. L'Accompagnement à la Réussite : ce second axe s'attache à soutenir les étudiants tout au long de leur parcours universitaire, avec des actions spécifiques pour promouvoir la vie associative, valoriser l'engagement étudiant, et offrir des ressources et des conseils pour assurer leur succès académique et personnel.
3. La Santé et le Volet Social : ce troisième axe se concentre sur l'amélioration du bien-être physique et mental des étudiants ainsi que sur la réduction des inégalités sociales avec la mise en place d'un centre de santé accessible à tous les étudiants du territoire stéphanois.

Les objectifs et actions associés à chacun de ces axes sont présentés *en Annexe 5*.

**Dans le cadre du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance, l'UJM entend développer ou massifier certains dispositifs présentés ci-avant.**

- **Priorité 1 : L'accompagnement pour la transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur**

**Pérennisation du dispositif Immers'Sup et plateforme transition Enseignement secondaire/Enseignement supérieur**

Fort du succès de sa première édition, il a été décidé de renouveler ce dispositif en 2023-24 avec 3 principales évolutions : ouvrir davantage de cours dans les différentes composantes pédagogiques, proposer un nombre de places aux lycéens plus conséquent et créer un site Internet permettant de gérer ce dispositif et d'assurer sa communication auprès des lycéens <https://immersup.univ-st-etienne.fr/>.

La promotion du dispositif a eu lieu lors de la Journée de l'Enseignement Supérieur – le mercredi 25/01/23 et des lycéens de l'Académie de Lyon se sont inscrits. Une plateforme en ligne a été développée en partenariat avec l'Université de Strasbourg. Son lancement a été pris en charge par la Direction du Numérique de l'Université.

L'UJM souhaite pouvoir pérenniser le dispositif Immers'Sup et par ailleurs s'appuyer sur la plateforme en ligne pour promouvoir auprès des lycéens l'ensemble des dispositifs dédiés à la transition "Enseignement secondaire- Enseignement Supérieur" proposés par l'UJM et ses partenaires éducatifs : FESUP, JES, Cordées de la réussite (Cf. infra).

- **Priorité 2 : L'accompagnement à la réussite**

**De la Semaine de la réorientation au Mois de la réorientation :**

La loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants), adoptée en mars 2018, a pour objectif principal d'améliorer l'orientation et la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur en France. L'un des aspects clés de cette loi est de faciliter la réorientation des étudiants.

Dans le cadre de la loi ORE et pour répondre aux objectifs du plan de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) 2022-2028, l'Université Jean Monnet, via son service d'orientation Cap Avenir, a mis en place une Semaine de réorientation. Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé aux étudiants présentant des signes de décrochage, notamment l'absentéisme, et poursuit plusieurs objectifs :

- **Orientation** : faire connaître les formations disponibles, notamment celles du territoire, ainsi que les besoins en termes de formation et d'insertion professionnelle.
- **Motivation et autonomie** : développer la motivation et l'autonomie des étudiants, principaux facteurs de réussite, afin qu'ils deviennent acteurs de leur parcours de formation et professionnel.
- **Compétences psychosociales** : renforcer les compétences psychosociales des étudiants, répondant ainsi aux besoins des entreprises et facilitant leur intégration professionnelle. Cela inclut le développement de l'esprit d'équipe, la confiance en soi et la prise de parole en public.

Ce dispositif a été mis en place en parallèle à l'accompagnement individuel proposé par le service Cap Avenir.

Ces deux dernières années, environ 85% des étudiants accompagnés à titre individuel ont fait appel à Cap Avenir pour un accompagnement spécifique "réorientation". En 2022- 2023, 281 ont été accompagnés individuellement dont 244 ont demandé une réorientation (87%).

La Semaine de réorientation répond ainsi à une demande spécifique d'accompagnement à la réorientation. Elle combine entretiens individuels, ateliers et conférences, permettant ainsi aux étudiants de construire leur projet professionnel de manière structurée et réfléchie. L'expérimentation de ce dispositif a été cofinancée par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2023-2024, dans le cadre de l'appel à projets "Agir pour la réussite" 2023. Ce financement a permis le recrutement d'un équivalent temps plein (ETP) au sein du service d'orientation et d'insertion professionnelle Cap Avenir pour un contrat d'un an. Cette personne joue un rôle essentiel en établissant des relations avec les partenaires, la région, la métropole et les entreprises. Elle a pour mission de comprendre précisément le marché de l'emploi à l'échelle du territoire et de consolider un réseau solide et efficace.

L'Université souhaite développer cette "Semaine de la réorientation" et la faire évoluer dès l'année 2024-25 en "Mois de la réorientation" afin d'augmenter les effectifs des étudiants accueillis, renforcer la collaboration avec les acteurs du territoire (mise en place dès nov. 2024) et répondre aux besoins des composantes. Ce Mois de la réorientation permettra aux étudiants de rencontrer les acteurs de l'orientation (France Travail, Chambre de Commerce et d'Industrie/CCI, Emplois Loire Observation/ELO, Association Pour l'Emploi des Cadres/APEC, Mission locale, Centres d'Information et d'Orientation/CIO, les Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi/MIFE, Nos Quartiers ont du Talent/NQT, Article 1, etc.) partenaires de l'Université, ce qui permettra également de renforcer les liens avec les acteurs du territoire – un forum sera organisé à la fin du dispositif afin de créer des synergies université-partenaires-étudiants.

La mise en place du Mois de la réorientation implique le renouvellement de l'ETP dédié aux relations avec le milieu socio-économique, ainsi que son évolution vers un poste de chargé(e) de projet. Ce poste sera responsable de la construction de la programmation, de la mobilisation des acteurs professionnels et des partenaires, ainsi que de la promotion du dispositif auprès des étudiants et des équipes pédagogiques et administratives. Cette initiative permettra au service Cap Avenir de développer un réseau solide et d'adapter ses dispositifs de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement des étudiants, en fonction des besoins spécifiques du territoire.

#### Généralisation du tutorat

L'Université développe le tutorat depuis 2020. En s'appuyant sur l'évaluation du dispositif réalisée par la DPAIQ et présentée dans la partie diagnostic (p.44), l'UJM souhaite l'étendre et le généraliser à l'ensemble des composantes de formation et développer la qualité de son accompagnement en prenant appui sur la formation et l'accompagnement des tuteurs et des enseignants encadrants, par le Service Université de la Pédagogie.

L'Université souhaite ainsi renforcer la formation des tuteurs et l'accompagnement des équipes pédagogiques. Une **UE relative à la formation des tuteurs** (dans le cadre des UEOS) a été mise en place à la rentrée 2022. Elle a permis de former mais aussi de valoriser l'engagement des tuteurs dans leur cursus universitaire. Elle est portée par les composantes. Dans ce sens, l'université souhaiterait s'appuyer sur un MOOC développé par le MESRI (Fun Mooc « je suis tuteur de l'enseignement supérieur ») pour proposer une formation adaptée aux tuteurs en lien avec le **Service Universitaire de Pédagogie** qui développe un espace Moodle pour faciliter l'accès aux ressources des équipes pédagogiques. Ce projet permettra ainsi de développer les compétences des enseignants et dans ce sens la formation des tuteurs et l'accompagnement et la réussite des étudiants tutorés.

Une plateforme est mise en place par l'AT2S (Association des Tuteurs de Santé de Saint-Etienne). Elle permet de développer le parrainage et notamment la communication entre tuteur et tuteuré. L'université souhaite généraliser l'usage de cette plateforme sur l'ensemble des composantes.

### **Engagement étudiant : valorisation de l'engagement associatif**

Afin de valoriser l'engagement associatif, l'UJM a prévu un statut dédié dans le Règlement Général des Études (RGE), accompagné d'une bonification pour les étudiants impliqués. Dans le cadre de cette démarche, une Unité d'Enseignement à Objectif Spécifique (UEOS) sur l'engagement associatif a été mise en place en 2022. La Direction de la Formation et de l'Innovation Pédagogique (DFIP) centralise les demandes, tandis que la direction de Campus gère les commissions d'évaluation.

Un travail collaboratif avec le Service Universitaire de la Pédagogie a permis d'évaluer cet engagement à travers une approche par compétences, que ce soit via l'UEOS ou la bonification.

L'UJM souhaite amplifier la valorisation de l'engagement étudiant à travers :

- Le développement de l'UEOS dédiée : ateliers de formation sur la gestion associative (gestion d'une association, gestion du budget, communication, prévention des risques lors des événements sportifs, etc.), répondant ainsi aux demandes des étudiants. Ces formations pourront être assurées par des associations spécialisées telles que l'AFEV ou ANIMAFAC.
- La mise en place de la plateforme CAMPULSE présentée au séminaire sur l'engagement associatif organisé par le MESRI en 2024, développée par l'Université de Strasbourg et déjà utilisée par plusieurs universités françaises. Cette plateforme propose divers outils : annuaire des associations, charte de reconnaissance des associations de l'établissement, gestion du prêt de matériel et de salles, dépôt des subventions CVEC, bilans des projets et valorisation.
- **Le recrutement de deux étudiants en service civique, avec l'agrément de la COMUE, rattachés à la Direction de la Vie de Campus pour animer la vie associative. Ces étudiants pourront s'appuyer sur CAMPULSE pour dynamiser les activités associatives.**
- L'organisation d'*afterworks* associatifs dans le cadre de l'animation du nouveau bâtiment A, dédié à la vie étudiante. Ces moments d'échanges, programmés en fin de journée avec les associations étudiantes, seront expérimentés fin 2024.
- La mise en place d'un Forum de l'engagement associatif (à partir de 2026) dans la continuité des événements de rentrée pour présenter les associations étudiantes à l'ensemble des étudiants.

### **Développement des dispositifs d'accueil**

En 2023, en complément de l'opération de rentrée "Bienvenue à l'UJM" qui vise à faciliter les premiers jours des nouveaux étudiants à l'Université (aide au numérique, services des sports, démarches administratives...), l'Université Jean Monnet (UJM) a inauguré un nouvel événement, le Festi'VE, en collaboration avec le Crous. Cet événement s'aligne sur les Axes 1 et 3 du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) académique :

- Axe 1 : Soutenir le bien-être étudiant : Promouvoir des offres de soins, des comportements à risques responsables, des pratiques artistiques, une alimentation équilibrée, et une activité sportive régulière.
- Axe 3 : Accompagner les étudiants vers l'autonomie et valoriser l'engagement étudiant : Favoriser l'autonomie et reconnaître l'engagement des étudiants.

Festi'VE fait partie intégrante d'une série de dispositifs dédiés à l'accueil des nouveaux étudiants (dont le dispositif "Bienvenue à l'UJM" ...), soutenus par des ressources propres et en partenariat avec la ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, et Roannais Agglomération. L'événement répond à 4 objectifs principaux :

- Accompagner les étudiants dans leur prise d'autonomie : répondre aux préoccupations des nouveaux bacheliers ;
- Informer les étudiants : encourager l'utilisation des services, dispositifs et événements liés à la vie de campus proposés par l'Université, le Crous, et les associations étudiantes locales ;
- Favoriser l'engagement étudiant : faciliter les échanges entre pairs et valoriser l'engagement ;
- Mettre en action : proposer des ateliers ludiques et participatifs, des animations, concerts et performances.

Organisé sous forme de "Festival" de la vie étudiante, Festi'VE comprend :

- Des stands d'information organisés par espaces thématiques (santé, au bien-être, alimentation, culture, mobilité, gestion du budget, engagement)

- Des animations visant à sensibiliser les étudiants aux enjeux de la transition écologique et à l'égalité/inclusion de toutes et tous.

En 2023, plus de 1200 étudiants ont participé à la première édition.

Environ 60 partenaires sont attendus pour la rentrée 2024, avec la création d'un Village sportif (en résonance avec les JO de Paris 2024).

Budget 2023 : 25 207 € (Crous : 14 951 € / UJM : 10 256 €). Budget prévisionnel 2024 : 27 000 € (Crous : 13 500 € / UJM : 13 500 €)

- **Priorité 3 : la création d'un Centre de santé étudiant**

Depuis plusieurs années, le Service de Santé Universitaire fait le constat qu'un nombre croissant d'étudiants de l'UJM mais également de la Métropole de Saint-Etienne n'ont pas accès aux services de soins et de prévention (ex : pas de médecin traitant), et en particulier les étudiants issus d'autres régions et les étudiants internationaux. Aussi, dans le cadre de la récente réforme nationale des services de santé universitaires ([décret n° 2023-178 du 13 mars 2023](#)), l'UJM a entrepris la transformation de son Service de Santé Universitaire en Centre de santé étudiante sur le modèle du Centre de Santé étudiante, porté par l'Université Clermont-Auvergne ([cf. Annexe 6 : Objectifs du Centre de Santé Étudiante](#)).

Dans la perspective de l'ouverture de ce Centre en 2025, l'Université Jean Monnet, a engagé différentes actions préparatoires :

- Avec l'aide des services de Saint-Etienne Métropole, constitution d'un Comité de pilotage dédié, associant les établissements d'enseignement supérieur du territoire et le Crous ;
- Réalisation d'un diagnostic sur les ressources et besoins des établissements d'enseignement supérieur du territoire ;
- Recherche de locaux adaptés et accessibles, avec un projet d'acquisition d'un plateau de 600 m2 appartenant à la Métropole est actuellement à l'étude.
- Le projet d'acquisition et d'aménagement et d'équipement de locaux répondant aux normes d'accessibilité, situés à proximité du Campus Tréfilerie et desservis par les transports en commun : un plateau de 600 m2, comprenant des espaces de consultations garantissant la confidentialité des échanges, des bureaux, des espaces de réunions, des espaces de prévention et d'éducation à la santé (pouvant accueillir notamment des expositions), des espaces dédiés aux associations dédiées aux questions de santé et de prévention.
- Le recrutement d'une Directrice pour le Service de Santé Étudiante (à temps plein), suite au départ à la retraite de l'actuelle Directrice, dont l'activité était répartie entre 60 % de médecine du travail et 40 % de médecine universitaire.
- Le recrutement d'une Cheffe de projet chargée de la supervision de l'ensemble des activités mentionnées.

### **Calendrier général du projet**

#### **Jusqu'à Septembre 2025 : Passage de la Médecine Préventive Universitaire (MPU) au SSE**

- Dès septembre 2024 : arrivée de la directrice du SSE et de la cheffe de projet, organisation et planification du projet d'évolution du SSU en SSE puis en CSE
- D'octobre 2024 à janvier 2025 : Démarches en vue de l'acquisition de locaux adaptés pour l'installation du futur CSE
- Novembre 2024 : adoption de la nouvelle offre de soins
- De décembre 2024 à janvier 2025 : mise en place logistique au sein des locaux de la MPU (commande du matériel, réorganisation du service ...)
- Février 2025 : formation des personnels pour la mise en place de la nouvelle offre de soins
- Mars 2025 : organisation d'un séminaire de travail réunissant les établissements d'enseignement supérieur du territoire (objectifs : point d'avancement sur le projet et les prochaines étapes, présentation et échanges sur le modèle de financement et les modalités de collaboration)
- Fin mai 2025 : acquisition des locaux du futur SSE/CSE fin mai 2025
- Entre juillet 2025 et octobre 2025 : évolution des statuts juridiques du SSU en SSE

#### **De Septembre 2025 à Septembre 2027 : Service de Santé Étudiants (SSE) à la Maison de l'université sur le Campus Tréfilerie**

- À partir de septembre 2025 : mise en place opérationnelle de la nouvelle offre de soin du SSE

- De janvier 2027 à septembre 2027 : réalisation des travaux dans les nouveaux locaux du futur CSE et aménagement des différents espaces (suite à une étude préalable)

#### Dès Septembre 2027 : Ouverture du Centre de Santé Étudiants (CSE)

- Ouverture à l'ensemble des étudiants du territoire Déploiement de l'offre de soins

### Gestion et pilotage

#### Thématique

#### **Objectif 5 : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

#### Focus : l'essentiel de l'objectif « Gestion et pilotage »

Les marges de progression en matière de gestion et de pilotage de l'Établissement, aujourd'hui identifiées et travaillées, rejoignent largement les recommandations formulées par le dernier rapport HCERES :

- Renforcer la politique partenariale et le développement des ressources propres,
- Promouvoir une organisation par campus,
- Améliorer la qualité des processus financiers et optimiser notre politique achat.

#### Diagnostic 1

##### **1 - Politique partenariale et développement des ressources propres.**

- o « Intensifier la politique partenariale en engageant un travail de structuration et de coordination des dispositifs dédiés aux relations entreprises, à la valorisation de ses activités et de son patrimoine rénové (Fondation, SAIC, laboratoires, composantes...) » (Rapport HCERES p. 43)
- o « Élaborer des indicateurs sur les retombées effectives de ces actions [partenariats] et de leur ancrage avec le système local [...] pour en assurer l'évaluation, la valorisation et le suivi effectif. » (Rapport HCERES p.39)
- o « Construire une véritable stratégie pour la formation continue associant pleinement les composantes, les équipes pédagogiques et les partenaires. » (Rapport HCERES p.29)

##### **2 - Organisation des campus :**

- o « vers un portage politique fort afin de susciter l'adhésion des composantes et des laboratoires, tout en démontrant l'intérêt de cette nouvelle organisation, tant pour les usagers que pour les personnels et les organisations internes. » (Rapport HCERES p.17)

##### **3 - Améliorer la qualité des processus financiers et d'achat : contrôle interne budgétaire et comptable/ optimisation de la politique achat (Rapport HCERES p. 32)**

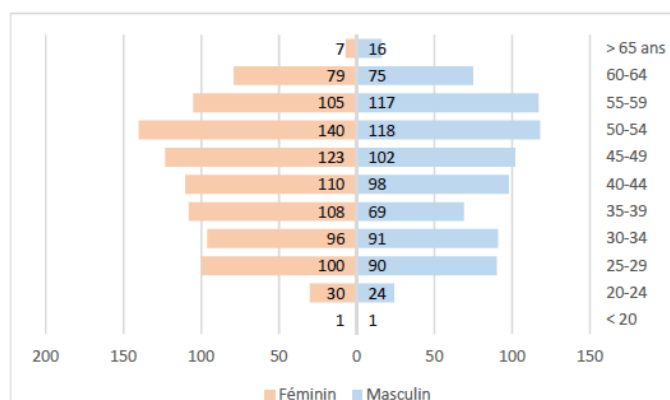
#### Diagnostic 2 : Projection des départs à la retraite dans les 3-5 et 10 ans à venir et conséquences concrètes que l'établissement en tire

Dans les 5 ans à venir et comme de nombreux établissements, l'Université Jean Monnet va connaître de nombreux départs en retraite.

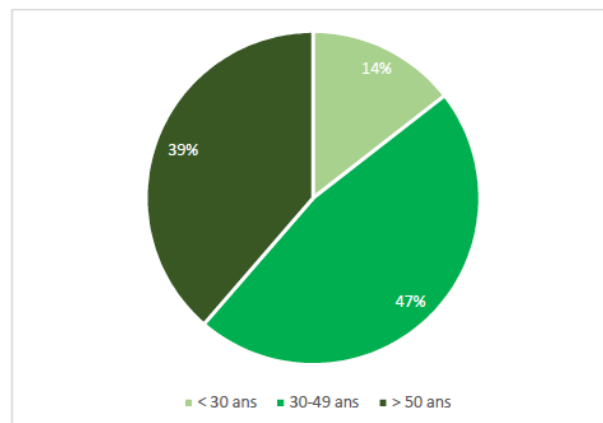
3. Pyramide des âges

Ensemble de la population UJM en activité au 31 décembre 2023

	Âge moyen	Âge médian	Part des plus de 60 ans
Féminin	43,8 ans	45 ans	9,6%
Masculin	44,8 ans	46 ans	11,4%
Tout UJM	44,2 ans	45 ans	10,4%



Répartition des effectifs de l'UJM par grandes tranches d'âge



En effet, 10% de l'effectif de l'UJM a plus de 60 ans et d'ici 2027 ce sont 56 personnels BIATSS et 50 enseignants et enseignants-chercheurs qui sont susceptibles de partir à la retraite. Au-delà de 2027, le phénomène s'amplifiera de manière très importante. Ce contexte démographique confronte l'Établissement à trois grands enjeux :

- 1 - Bâtir des politiques d'emplois reposant sur une analyse fine des besoins, le constat de l'évolution de certains métiers ne nécessitant plus le même investissement en ressources humaines, une plus grande attention aux métiers en tension présents comme futurs ;
- 2 - Assurer une montée en puissance de la formation de l'ensemble des personnels afin d'élargir les opportunités de mobilité au sein de l'établissement. L'accent doit être mis sur le projet managérial afin de créer un environnement propice à la collaboration et à l'efficacité des équipes. Ce projet est fondé sur l'**encadrement situationnel** (encourager la collaboration, lever les obstacles, autonomiser les agents, créer un climat de confiance...) et des actions qui sont décrites à la suite.
- 3 - Articuler autour de ce renouvellement naturel de ces effectifs l'intégration d'une évolution des métiers et des compétences.

**Objectif poursuivi :**

- **Priorité 1 : Développement de la politique partenariale et des ressources propres**

L'Université Jean Monnet a souhaité renforcer de manière significative sa politique partenariale. Constatant un caractère de plus en plus protéiforme des partenariats développés par l'université, l'établissement a fait le choix de structurer une organisation spécifique, **la direction des partenariats et de la valorisation**, autour de ce sujet.

Cette structure repose sur le principe d'une coordination intégrée de l'ensemble des projets de partenariats, afin de favoriser leur émergence, leur montage et leur suivi.

Du fait de leur caractère hybride, ces dossiers peuvent difficilement être confiés de manière systématique à une direction. Ils relèvent souvent d'expertises multiples et nécessitent un travail transversal poussé. L'animation de cette transversalité constitue la dimension essentielle des missions de la direction partenariats et valorisation.

Celle-ci vise à déployer une ingénierie pointue au service des domaines suivants :

- Veille concernant les opportunités de partenariats,
- Appui et expertise lors du montage des dossiers,
- Suivi et conseil l'exécution du projet,

- *Reporting* lors du déploiement du projet,
- Assistance lors de la clôture du dossier.

**Cette nouvelle direction est en place depuis juin 2024 et comprend 6 agents** dont un poste de direction spécifiquement créé. Si le projet de direction est d'abord orienté vers **un objectif de qualité de service offert** aux chercheurs, il doit en découler **un développement des ressources propres** notamment par une refonte du pilotage du Service d'Activités Industrielles et Commerciales.

De façon convergente, les politiques soutenues d'investissements immobiliers et scientifiques depuis 10 ans dotent aujourd'hui l'UJM d'espaces et **d'équipements de très haut niveau qui présentent une véritable opportunité de valorisation et de développement des relations partenariales.**

**L'ensemble de ces actifs doit désormais faire l'objet d'une politique unifiée et cohérente qui améliore leur mise en visibilité, leur accès aux partenaires extérieurs et génère de nouvelles ressources propres.** Dans la dynamique créée par la Direction du partenariat et de la valorisation, nous souhaitons reprendre une démarche qui avait été esquissée lors d'un dialogue de performance en 2023 mais avortée en raison de la priorité finalement donnée à la création de la Direction. Cette démarche consiste à opérer un diagnostic complet des actifs partenariaux de l'Université allant du patrimoine bâti, aux plateformes technologiques jusqu'aux outils de valorisation. Si ce travail doit pouvoir déboucher sur une offre de services clairement identifiable et attractive pour nos partenaires, il doit également en faciliter le pilotage interne et faciliter les prises de décisions d'investissement.

Le développement des ressources propres attendu de cette restructuration d'ampleur doit pouvoir couvrir à échéance de 3 ans le surcoût salarial lié à la création de la nouvelle Direction, soit la création d'un poste de Direction et d'un gestionnaire.

- **Priorité 2 : Une organisation par campus pour une université plus agile**

Inscrite comme prioritaire dans le contrat d'établissement, l'UJM positionne ses Campus comme les nouveaux maillons forts de son organisation et de sa stratégie académique. Aujourd'hui composée de 5 Campus très qualitatifs pas leurs conditions d'accueil, l'UJM adapte son organisation en conséquence en enclenchant un mouvement de transfert et délégitation de missions et responsabilités traditionnellement exercées par les services centraux (ressources humaines, services financiers, patrimoine). C'est également à l'échelle des Campus que l'université entend déployer différents dispositifs relatifs à la vie et réussite étudiante ainsi que son plan de sobriété énergétique.

**Sur la base de ce constat, l'Université Jean Monnet a conduit une expérimentation à l'échelle de 2 campus.**

**Le campus de Roanne** regroupait précédemment l'IUT et des formations dispensées de manière délocalisée sous l'autorité d'autres composantes de l'université. Cette organisation avait tendance à limiter les opportunités de convergence et de complémentarité. L'ensemble des formations dispensées sur le site roannais sont désormais regroupées au sein d'un IUT rénové et renforcé, en charge du pilotage de l'ensemble du site et du développement d'une dynamique de campus au service des étudiants.

Sur le plan pédagogique, cette évolution permet aujourd'hui de déployer une offre de formation beaucoup plus lisible et parfaitement adaptée aux besoins du territoire. Elle favorise par ailleurs le développement de projets nouveaux, en lien étroit avec d'autres composantes de l'établissement.

Ce projet d'organisation a également permis d'améliorer l'organisation administrative tout en développant des services nouveaux. Elle a été accompagnée par le déploiement de moyens adaptés et permet d'envisager sereinement l'arrivée de Telecom Saint-Etienne sur le site roannais à horizon de deux ans.

L'Université Jean Monnet a également fait le choix de structurer **le campus Santé** autour de la faculté de médecine et des nombreuses structures de recherche présentes sur le site. Cette organisation a permis de développer les partenariats avec le CHU et l'école des Mines, acteurs incontournables du site.

L'organisation du campus santé se définit comme un échelon de consolidation stratégique de l'ensemble de l'activité de l'UJM déclinée à l'échelle du campus santé, pour permettre une action au plus proche des besoins. La direction de campus fournit et coordonne une ingénierie performante à destination de l'ensemble des usagers du campus santé,

Pour plus d'efficacité la direction de campus permet d'exercer de manière décentralisée certaines prérogatives, sous l'autorité directe de la direction générale et du Doyen de la Faculté de Médecine. Si la réorganisation administrative est désormais quasiment

finalisée, une seconde étape doit porter sur l'accompagnement à la vie de campus avec des initiatives de réaménagement d'espaces, de qualité de vie au travail pour les personnels, d'animation et de communication.

Fort de ces succès, l'université Jean Monnet souhaite poursuivre le déploiement de cette stratégie d'organisation autour de ses campus.

Dès la fin de l'année 2024, **le campus Manufacture** va faire l'objet d'une consolidation de son organisation à la nouvelle échelle de ce site, fortement tourné vers l'enseignement et la recherche en ingénierie et fort de la livraison d'un nouveau bâtiment de recherche (CSI 2) en septembre 2024. Dès la rentrée universitaire 2024-2025, ce sont près de 600 étudiants supplémentaires de la Faculté des Sciences et Techniques qui seront accueillis sur ce campus.

Cette réorganisation aura pour ambition de doter le campus de moyens renforcés et mutualisés et d'initier un mouvement de déconcentration des décisions analogue aux deux campus précités. Elle visera à mieux coordonner les fonctions essentielles à la montée en puissance des structures de formation et de recherche désormais regroupées sur un campus renouvelé autour de 2 projets immobiliers emblématiques financés par le CPER (CSI 1 et CSI 2).

Cette réflexion va également intégrer le positionnement de l'université Jean Monnet au sein du quartier créatif de la ville. Cette réflexion intégrera le potentiel d'outils comme le fablab, animé par l'université et support possible de nombreuses collaborations. Une dynamique d'animation et de fertilisation des partenariats a d'ores et déjà été lancée et devrait se traduire à très court terme par l'association par décret de l'Ecole Supérieure d'Arts et de Design de Saint-Etienne à l'Établissement Public Expérimental Université Jean Monnet.

**Le campus Métare** fera l'objet d'une structuration à moyen terme, initiée après la mise en œuvre d'un projet de restructuration immobilière également destiné à accueillir de nouveaux partenaires qui participeront au développement de dynamiques croisées. Ces opérations sont aujourd'hui financées par l'Université et bénéficient d'un accompagnement de l'État, de la Région et de la Métropole.

Enfin, **le campus Tréfilerie** dont la réhabilitation se termine fera l'objet d'une réflexion probablement limitée à la définition d'axes de coordination entre les composantes disciplinaires et d'actions en faveur de la vie des personnels à l'échelle du campus.

- **Priorité 3 : Améliorer la qualité des processus financiers et d'achat : contrôle interne budgétaire et comptable, optimisation de la politique achat**

Comme mentionné plus haut, le rapport HCERES pointait le caractère inabouti des processus de contrôle interne en matière budgétaire et comptable. Ce point de fragilité a été travaillé tout au long des quatre dernières années et conduit aujourd'hui à une organisation spécifiquement dédiée au sein de la Direction des Services financiers.

Un autre point de fragilité concerne la politique achat de l'établissement. Le 11 décembre 2023, le Conseil d'Administration de l'UJM a adopté une délibération relative à l'approbation d'une *Politique* et d'une *Charte Achat* de l'Université. Cette adoption fait suite au constat que l'achat représente un « levier majeur » des actions de l'Université, ce dernier devant répondre à deux enjeux :

- Servir les objectifs de la politique de l'Université (Responsabilité sociétale, Développement Durable, qualité des enseignements, des actions de la Recherche)
- Optimiser pour dégager les marges financières nécessaires à la réalisation de ces objectifs

La déclinaison de cette stratégie s'inscrit dans un contexte de concertation fondamentale pour générer une adhésion à la démarche. Cela a conduit à la mise en place d'ateliers "achat" sur chacun des campus de l'Université.

Ceux-ci ont débouché sur des propositions concernant les axes stratégiques suivants :

- Fournitures administratives et pédagogiques
- Frais de bouche
- Matériel informatique
- Déplacements et voyages

Chacun de ces axes fait l'objet de préconisations dans le domaine environnemental, économique et social.

La mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des opportunités doit être initiée dès la fin d'année 2024 et nécessite pour cela la création d'une ressource dédiée. Le maintien de cette ressource dépendra des marges finalement dégagées par la démarche.

- **Priorité 4 : Démographie des personnels : appréhender les risques et opportunités par une politique de formation et managériale adaptée**

L'évolution démographique et des métiers représente un double défi pour l'Université, qui devra s'adapter par la mise en place de plusieurs initiatives de nature différente : développement de la marque employeur, outils d'analyse pointus en matière de gestion des personnels et des compétences, incitations à la mobilité interne, plans de formation, gestion des retraites progressives...

**Deux actions prioritaires sont aujourd'hui bien identifiées.**

- La première doit être dirigée vers **les métiers qui ont pour double caractéristique d'être en tension et en forte évolution concernant les compétences requises.**

Compte-tenu de la sociographie de l'université et de l'analyse de l'évolution des missions assurées, cette action se déclinera en priorité sur le secteur de la gestion et du pilotage de la scolarité. Elle pourra intégrer des repyramidages et reconfigurations de postes destinés à prendre en compte la mutation de ces métiers. L'objectif sera d'accompagner nos agents de fonctions souvent cantonnées traditionnellement à des tâches de gestion à une capacité d'intégrer des missions de pilotage. Cette évolution des métiers permettra également d'alimenter les actions d'optimisation de notre offre de formation identifiées dans l'axe 1 du présent COMP.

- La seconde est dédiée **au développement de formations et d'une culture de management commune destinées aux cadres de direction et aux personnels assurant des fonctions d'encadrement intermédiaire.**

Cette initiative doit, à la fois, participer à l'attractivité de l'établissement, aider à la mobilité interne des cadres et contribuer au bien-être au travail de l'ensemble des personnels. Concrètement, il s'agit de :

- ° Mettre en place **du mentorat et du coaching** pour les directions de services afin d'appréhender le concept **d'encadrement situationnel** (adaptation des styles de gestion et de leadership spécifique aux fonctions, à une organisation de travail, à une équipe).

- ° Poursuivre le développement **des parcours de formation** et de développement de compétences pour les encadrants afin de créer des cycles de formation clairement identifiés :

  - \*clarifier les missions, accompagner et favoriser les mobilités internes des responsables administratifs de composantes

  - \*mieux accompagner les enseignants en situation d'encadrement (directeur de laboratoire, directeur de composantes...).

Ces formations seront déployées par des formateurs internes à l'université et par des formateurs externes.

- ° Créer des **groupes de discussion, de réseautage ou d'analyse de pratique** dans lesquels les managers peuvent échanger des idées, partager des expériences, résoudre des problèmes ensemble. Ce type de groupe doit être encadré par une personne extérieure ou par la psychologue du travail. Cette action concerne à la fois les Biatss mais aussi les enseignants en situation d'encadrement (directeur de laboratoire, directeur de composantes...)

## Stratégie d'établissement : Enjeu stratégique particulier

### Thématique

### Objectif 6 : ACCOMPAGNER LA CRÉATION DU GRAND ÉTABLISSEMENT

#### Focus : L'essentiel de l'objectif « Stratégie de l'établissement »

Forte de ses facultés en Sciences Humaines et Sociales (SHS), en Arts, Lettres et Langues (ALL), de sa recherche pluridisciplinaire, l'Université Jean Monnet (UJM) développe un projet ambitieux et novateur autour des arts et de la culture. Un jalon fondamental de ce projet a été la création, il y a un an et demi, de l'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs), en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne (ENSASE), l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE), l'école supérieure d'art dramatique de La Comédie, le Musée d'Art Moderne et Contemporain et le pôle muséal de la ville de Saint-Étienne.

S'appuyant sur les collaborations initiées par la convention d'association avec l'UJM depuis 2016, renforcées au sein de l'Institut ARTS, **l'ENSASE et l'UJM ont amorcé fin 2023 une réflexion sur un projet de rapprochement** visant à développer la recherche, mettre en œuvre de nouvelles coopérations pédagogiques et internationales, et contribuer aux actions axées sur la réussite et la qualité de vie étudiante.

Cette démarche a conduit l'UJM et l'ENSASE à envisager **la transformation de l'Université Jean Monnet en Établissement Public Expérimental (EPE)**, intégrant **l'ENSASE comme établissement-composante de l'Université Jean Monnet.**

**Le projet d'évolution de l'Université Jean Monnet en EPE :**

- Vise à créer un environnement propice à une montée en puissance des coopérations de formation et de recherche avec l'ENSASE tout en lui permettant de conserver sa personnalité morale, la tutelle du Ministère de la Culture, son identité ainsi que ses spécificités ;
- Positionne l'**UJM comme la seule université de la COMUE de Lyon Saint-Étienne offrant, avec son École, des formations en architecture** dans un environnement académique pluridisciplinaire, favorable aux collaborations avec les autres écoles d'art partenaires de l'Université ;
- S'inscrit dans la **poursuite du mouvement de mutation et de progression académique et scientifique de l'établissement**, au bénéfice des étudiants et du développement de la recherche. En particulier, l'intégration de l'ENSASE se veut complémentaire de l'assise pluridisciplinaire de l'établissement et d'une politique de développement continu des axes scientifiques qui, aujourd'hui, font la reconnaissance nationale et internationale de l'Université. L'établissement développera ici l'enjeu exposé en une phrase dans l'encart dédié de la partie « signature » et exposera comment il entend s'en emparer et résoudre dans les trois années du COMP le problème exposé.

Ce projet s'inscrit dans un contexte national favorable au rapprochement des universités avec les écoles d'architecture, lié au développement de la recherche dans ces établissements. Dès 2027, à l'issue d'une phase d'expérimentation de deux années, l'Université Jean Monnet (EPE) pourra accéder au statut de Grand Établissement.

Après une phase de concertation approfondie, le projet de décret créant ce futur EPE et les statuts de cet établissement ont été approuvés par les conseils d'administration de l'ENSASE et de l'Université Jean Monnet les 4 et 10 juillet 2024.

Le nouvel Établissement est désormais créé et entre dans une phase de mise en œuvre opérationnelle.

Cela passe d'une part par le déploiement de moyens d'ingénierie permettant de garantir la réussite des différents chantiers administratifs nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de l'EPE. Pour cela, un poste de coordination du projet, en appui direct auprès du directeur général de l'UJM est envisagé pour une durée de 3 ans. Ce poste sera amené à participer au suivi du déploiement du projet. Il pourra également piloter directement certaines actions en complément de l'organisation déjà en place.

Enfin, la réussite du projet d'EPE passera nécessairement par un accompagnement de l'Université dans sa démarche d'intégration de l'ENSASE afin notamment de cultiver le sentiment d'appartenance des personnels par une politique sociale commune. Cet axe peut se décliner de la manière suivante :

- Contribuer à l'intégration fonctionnelle de l'ENSASE (DFIP, DRH, ...) via le développement de process de travail communs, de plateformes mutualisées ou la réflexion autour de convergences sur les sujets abordés. Cette action permettra également de favoriser la mutualisation de certains services et dispositifs (dimension internationale, achats, numérique, etc.) dans l'attente du déploiement de solutions pérennes et définitives. Cela peut nécessiter un accompagnement fonctionnel ou organisationnel ponctuel et limité dans le temps,
- Déployer un plan de convergence nécessaire à la cohérence du futur EPE. Cet axe permettra d'aider au développement d'une politique sociale commune. Sans envisager d'alignement des pratiques et des statuts différenciés de l'ensemble des personnels, des mesures de convergence seront indispensables afin d'alimenter le sentiment d'appartenance à une nouvelle structure. Des initiatives seront ainsi prises en matière de politique de vie des personnels et de dispositifs QVCT. Actuellement, les services et dispositifs ouverts par l'UJM à l'ENSASE sont en nombre très limité et principalement orientés vers des services aux étudiants : médecine préventive, activités sportives, par exemple.

L'EPE doit permettre d'aller au-delà et d'opérer un élargissement des pratiques de mutualisation, d'intégration fonctionnelle et d'innovation sociale à destination de l'ensemble des personnels. Concrètement, ce mouvement collectif devrait pouvoir concerner principalement, la DRH, la Direction de la Formation et de l'Insertion professionnelle, la Direction des relations internationales, la Direction du Numérique, la Direction vie de Campus et des personnels, la Direction des partenariats et de la valorisation.

**Fait à Paris, le**

Le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le président  
de l'Établissement public expérimental  
Université Jean Monnet Saint-Etienne

**Monsieur Philippe BAPTISTE**

**Monsieur Florent PIGEON**

## ANNEXE 1 - PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

### Indicateurs et critères retenus pour le pilotage

#### 1. Pilotage par la donnée

##### Insertion professionnelle, devenir des diplômés et caractéristiques de la population étudiante :

Chaque année depuis 2009 la DPAIQ de l'Université Jean Monnet fait un suivi du devenir de ses diplômés de LP et M2 en collaboration avec le MESR. Tout en respectant le cadre de la charte nationale, l'Université Jean Monnet a fait le choix d'élargir le champ de l'enquête restreint du MESR afin de disposer d'une observation de l'ensemble de ses diplômés. Le questionnaire initialement proposé par le MESR a également été enrichi de questions supplémentaires pour répondre aux objectifs d'information auprès de la présidence, des responsables de diplômés, des personnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle et des étudiants.

Les indicateurs suivis concernent :

- Le parcours scolaire antérieur des diplômés
- Leurs poursuites d'études éventuelles : dans un autre diplôme ou pour la préparation à un concours
- La rapidité de leur insertion professionnelle : durée et modes d'accès à l'emploi
- Leur situation 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme : taux d'emploi et de recherche d'emploi
- La qualité de l'emploi occupé : stabilité, qualification, type d'employeur, secteur d'activité, taille de l'entreprise, salaire, mobilité géographique, satisfaction de l'emploi
- Les changements de situation professionnelle constatés pour les diplômés de formation continue ou en reprises d'études
- La satisfaction de leur stage et de leur formation : encadrement, compétences acquises
- Le devenir des diplômés de DUT est réalisé par les IUT eux-mêmes.

##### Taux de réussite

La DPAIQ assure dans le cadre des remontées SISE la fiabilité des données saisies dans le système d'information des résultats aux examens. Ce travail donne lieu à la publication annuelle d'un document qui répertorie pour chaque formation dispensée à l'université (diplômes nationaux et diplômes d'établissement) le nombre d'inscrits, d'admis et le taux de réussite par parcours.

Des analyses plus fines sur les facteurs de réussite en 1ère année sont également réalisées en BUT1, L1, LAS1 et PASS. Ces résultats sont diffusés en interne et en externe auprès de la communauté universitaire.

- Gestion centralisée : pilotage des heures
- Outils centralisés : pilotage des heures
- Gestion des référentiels (heures) des composantes
- Besoins du territoire (dialogue régulier avec le monde socio-éco, SEM)
- Soutenabilité (dans le cadre des dialogues de gestion)

Les indicateurs de soutenabilité sont plus particulièrement utilisés pour les formations en alternance ou relevant exclusivement de la formation continue auxquelles un objectif d'autofinancement et d'équilibre financier est assigné, en coûts complets. Cet indicateur est aussi une mesure indirecte de l'adéquation de la formation avec le marché de l'emploi, tout particulièrement à l'issue des licences professionnelles.

#### 2. Indicateurs manquants

La DPAIQ fait un suivi régulier des effectifs et des profils des publics inscrits dans les différentes formations de l'université (par régime d'inscription, nationalité, spécialité de bac, origine géographique, parcours antérieur).

L'angle mort des enquêtes réalisées porte essentiellement sur le suivi de cohorte pour les étudiants en réorientation externe dont nous perdons, au moins temporairement, la trace dès lors qu'ils ne sont plus inscrits dans l'établissement. Nous retrouvons partiellement cette information pour les seuls diplômés, au travers des enquêtes d'insertion professionnelle qui comprennent tous les types de débouchés possibles à l'issue de la formation. C'est notamment le cas à l'issue de la licence où nous pouvons reconstituer la poursuite d'études hors de l'établissement, y compris dans l'enseignement supérieur privé, hors système SISE.

## ANNEXE 2 - PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

### Diagnostic 2 - Répartitions par cycle et aux différents flux et types de publics accueillis.

La répartition par cycle montre une progression de la part du 2ème cycle (25%) portée par les masters, malgré une érosion des masters MEEF, par le second cycle de médecine et par les formations d'ingénieurs ; et dans une moindre mesure une progression de la part du 3ème cycle qui s'établit maintenant à 8%. Ce rééquilibrage entre les cycles résulte au moins partiellement d'une volonté politique de l'établissement de proposer une offre de masters originale, porteuse de sa signature scientifique, forcément tournée vers l'international (masters internationaux, EMJM, ...) et dont l'attractivité est supérieure aux moyennes nationales avec, en moyenne, plus de 50% des entrants en M1 qui viennent d'un autre établissement (constat déjà fait par la Cour des Comptes dans son dernier rapport sur l'établissement).

La part du premier cycle demeure importante autour de 67%, ce qui est au-dessus des moyennes nationales, en particulier du fait du poids des 2 IUT, de l'accès aux études de santé (PASS et LAS) et des formations paramédicales (IFSI et IMRT).

La part des boursiers était quant à elle en baisse continue sur les 10 dernières années jusqu'en 2022-2023 où elle est descendue à 33%, pour une moyenne nationale des universités restée stable autour de 40% (données SIES). Elle est remontée en 2023-2024 du fait de la réforme des bourses qui en a élargi le vivier. Une partie seulement de cette évolution est à mettre sur le compte de la progression importante de l'alternance sous contrat d'apprentissage qui représente aujourd'hui plus de 7% des inscrits et de la formation continue financée avec 6%, essentiellement des publics en reprise d'études, pour lesquels nous avons notamment bénéficié d'une convention avec Pôle Emploi. On constate une baisse dans l'ensemble des formations, y compris celles n'accueillant ni alternant, ni public relevant de la FC. Elle se traduit dans les mêmes proportions chez les primo-entrants que parmi les réinscriptions. Cette baisse peut-être à corrélérer avec les changements des équilibres en faveur des domaines STS et DEG; Nous n'avons pas identifié de corrélation avec des évolutions du corps social de notre bassin de recrutement, sans toutefois qu'une étude poussée ait été faite.

Du fait de sa position géographique barycentrique et de bassins de vie connexes et liés, le bassin de recrutement de l'établissement s'appuie sur les trois académies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec une part prépondérante des départements de la Loire (siège de l'établissement et académie de Lyon), de la Haute-Loire (académie de Clermont-Ferrand) et de l'Ardèche (académie de Grenoble, notamment en santé du fait de l'appartenance du CHR et de l'IFSI d'Annonay au GHT Loire porté par le CHU de Saint-Etienne). L'analyse de la démographie de l'académie de Lyon est dès lors une information insuffisante pour anticiper les évolutions.

La part des primo-entrants post bac est globalement stable malgré des fluctuations entre années consécutives, sans véritable lien établi avec la démographie du vivier local de néo-bacheliers, que l'établissement ne sature pas et parmi lequel il existe encore des marges. La part des bacheliers professionnels s'est fortement réduite au bénéfice des bacheliers généraux grâce à une politique volontariste de communication et de concertation avec le rectorat et les lycées, et dans une moindre mesure au bénéfice des bacheliers technologiques dans les IUT.

Enfin, l'attractivité internationale est revenue à son meilleur niveau d'avant la crise sanitaire dès 2021-2022, avec plus de 2500 étudiants internationaux inscrits, soit 12,5%. Cette évolution favorable s'est accompagnée d'un rééquilibrage au bénéfice des mobilités encadrées (programmes conjoints, doubles diplômes, programmes d'échanges, accords bilatéraux) et d'une progression de la part des étudiants européens, traduisant dans les faits la politique internationale de l'établissement.

Les marges d'évolutions sont à plusieurs endroits : Les évolutions démographiques à venir sont incertaines car multifactorielles :

- La poursuite du travail de fond avec le rectorat et les lycées pour renforcer l'attractivité auprès des nouveaux bacheliers ;
- La pression continue et l'attractivité du secteur de la santé dans toutes ses composantes, médicale, paramédicale et avec l'émergence de nouveaux métiers ;
- La poursuite de la politique de développement de l'alternance dans des secteurs où elle est moins présente et où existent des potentialités (sciences, santé) ; Toutefois, une dégradation du marché de l'emploi, accompagnée d'un moindre financement public de l'apprentissage, pourraient contrebalancer cette progression.
- La poursuite du travail sur l'attractivité et la visibilité des masters à la fois pour conforter l'attractivité externe qui est déjà bonne et aussi pour l'attractivité interne alors qu'on constate que 50% de nos diplômés de licence font leur master dans un autre établissement. La montée en charge des écoles graduées doit contribuer à cette attractivité à niveau Master;
- Le développement de formations d'ingénieurs et d'assistants ingénieurs en lien avec le plan régional ;
- Le développement de l'attractivité européenne de nos formations, en lien avec la montée en charge des actions dans le cadre de l'université européenne Transform4Europe ;
- Une réduction des capacités d'accueil dans certaines filières dans l'hypothèse où l'établissement verrait sa subvention pour charge de service public se dégrader.

## ANNEXE 3 - INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU COEUR DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

### Description des étapes de mise en place de micro-certifications TEDS

- La première étape consistera à créer un module de connaissances et de compétences de base. Ce module, équivalent à une certification étudiante, sera commun à l'ensemble des micro-certifications proposées. Il fournira un socle solide de compétences fondamentales nécessaires pour toutes les micro-certifications.
- La deuxième étape impliquera une expérimentation interne auprès des services, des composantes et des laboratoires de l'UJM. Il s'agira de recenser les besoins et les compétences spécifiques pour former des binômes ou trinômes d'intervenants. Cette phase permettra d'ajuster les contenus et les méthodes pédagogiques en fonction des retours et des besoins internes identifiés.
- Enfin, la troisième étape sera de proposer ces micro-certifications à l'externe. Afin d'en affiner le contenu, une expérimentation pourra être réalisée avec les entreprises partenaires de l'Université et réunies au sein de la Fondation.

.....

## ANNEXE 4 - INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

### Diagnostic Environnement

- **Bilan carbone** : depuis 2017, des actions éparées se sont mises en place permettant de proposer un plan de sobriété en 10 actions, de réaliser un premier bilan carbone de l'UJM sur l'année 2021 avec l'accompagnement de la société We Count (coût : 8000 €)  
À partir de 2024, un bilan carbone sera réalisé chaque année, porté conjointement par la Direction du Patrimoine de l'UJM, et les étudiants du département Génie Biologique de l'IUT de Saint-Etienne (SAE 4.3). Un réseau de référents Bilan Carbone dans chaque composante et laboratoire s'est mis en place pour organiser la collecte des données et une restitution des résultats fin juin. L'objectif aujourd'hui est de travailler à l'optimisation de la méthodologie pour être au plus près de la valeur réelle de nos émissions de gaz à effet de serre tout en proposant un plan d'actions bilan carbone dans le respect de la Stratégie Nationale Bas-Carbone pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050, soit une baisse de 5% par an tous secteurs confondus.
- **Mix énergétique** : Sur le modèle de ce qui a été réalisé sur le bâtiment de Télécom Saint-Etienne, nous envisageons de déployer en 2025 une installation de 2522 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, avec une puissance installée de 500 kWc. Cet investissement, évalué à 1,36 million d'euros, inclut 800 000 € dédiés spécifiquement à la partie photovoltaïque.  
Les bénéfices attendus de cette installation comprennent une production annuelle de 567 MWh d'électricité, représentant une économie de 100 000 € sur le budget d'électricité de l'Université. Le retour sur investissement pour la partie photovoltaïque est prévu au bout de 8 ans.  
Par ailleurs, deux autres études de faisabilité seront menées en 2025 pour des installations similaires à l'IUT de Saint-Etienne et sur le Campus Santé. Ces projets représentent un investissement prévisionnel de 2,2 millions d'euros, avec une économie annuelle estimée à 180K€.
- **Biodiversité** :  
> **Printemps du Développement Durable**  
Depuis quatre ans, l'Université Jean Monnet organise le Printemps du Développement Durable, un événement de deux à trois semaines comprenant 30 à 40 actions telles que des ateliers participatifs, des conférences, des documentaires, des expositions et des spectacles. Ces activités sont gratuites et ouvertes aux étudiants et personnels de l'UJM et couvrent divers thèmes du développement durable : mobilité, alimentation durable, gestion des déchets, biodiversité, enjeux climatiques, égalité, handicap, violences et discriminations. Cet événement sera intégré dans le cadre de la certification TEDS.  
> **Engagement pour la Biodiversité**  
Depuis 2022, les campus de l'IUT de Saint-Etienne et de Télécom Saint-Etienne participent à la démarche des refuges LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). En 2024, trois autres campus ont rejoint cette initiative : l'IUT de Roanne, la Faculté des Sciences et Techniques du Campus Métare, et le campus Denis Papin. La labellisation LPO engage ces sites à respecter 15 gestes favorables à la biodiversité. L'objectif est de valoriser ces actions et de sensibiliser les étudiants et le personnel en créant des parcours interactifs sur ces sites, similaires à celui réalisé à l'IUT de Saint-Etienne en collaboration avec la LPO. Ces parcours permettent de valoriser les projets des étudiants et des personnels en faveur de la biodiversité, de découvrir de manière ludique les sites et les formations lors des journées de rentrée des étudiants et des journées portes ouvertes.
- **Gestion des Déchets**  
L'UJM accompagne l'achat de poubelles pour le tri (recyclable, non recyclable, compost) et organise le tri sur chaque site. Le déploiement complet est prévu pour 2025 avec un avenant de marché auprès des prestataires de ménage. Pour le compostage, certains sites comme l'IUT de Saint-Etienne gèrent leur propre compost, tandis qu'un accord est en cours avec la société Compost'Ond pour la collecte des déchets de compost sur tous les campus.
- **Numérique** : l'UJM travaille en priorité sur l'augmentation de la durée de vie des appareils (de 3 à 5 ans et de 5 à 7 ans), poste le plus coûteux actuellement en termes d'émission de gaz à effet de serre.

## ANNEXE 5 - BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

### Diagnostic - Schéma Directeur de la Vie Étudiante : objectifs et actions associées

#### 1) La transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur

Il existe des inégalités d'accès aux études supérieures qui peuvent s'expliquer en partie par une inégalité d'orientation. Le manque d'informations à ce sujet peut affecter le choix d'études : plus courtes, en alternance, rapprochement géographique ou leur permettant d'avoir un emploi étudiant (moins contraignantes en termes de nombre d'heures, ou horaires plus souples, etc.).

L'enquête intitulée « Sur vos premiers mois à l'Université », réalisée sur l'année universitaire 2021-2023 par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (DPAIQ) de l'Université auprès de 5 500 étudiants (1 841 répondants, soit un taux de réponse de 33%), a permis d'établir un diagnostic pour orienter la politique dans ce domaine. *Les résultats sont disponibles sur le site de l'UJM : [DATAVIV' - Présentation de l'enquête 1er mois \(univ-st-etienne.fr\)](#)*<sup>4</sup>

L'objectif principal de cette enquête était de disposer d'indicateurs précis sur les premiers mois d'études de nos étudiants inscrits en première année. Les informations collectées ont permis de mieux connaître le profil des nouveaux bacheliers, d'analyser leurs choix dans la construction de leur parcours d'orientation et d'études, d'observer leur intégration au sein de l'université et de leur formation, leur assiduité, leur temps de travail personnel hebdomadaire, leurs emplois du temps, leurs méthodes de travail, leur inscription dans des dispositifs d'accompagnement à la réussite, ainsi que leurs conditions de vie (logement, transport, emploi, santé, isolement, etc.) et leurs projets d'études.

**Les résultats ont permis d'orienter la politique de l'établissement en matière de dispositifs d'orientation et d'accompagnement à la réussite.** Ainsi, 65% des étudiants de première année choisissent l'université en raison de sa proximité avec leur domicile familial, suivie par la réputation de l'université (24%), l'exclusivité des formations proposées (22%), et l'attrait pour la ville et la vie étudiante de Saint-Étienne (19%). Par ailleurs, 9% des étudiants choisissent l'université par défaut, et 6% pour suivre leurs amis.

Bien que la proximité soit un facteur déterminant, ce n'est pas un choix entièrement par défaut : 65% des étudiants choisissent leur formation par intérêt pour les matières enseignées, 59% pour les débouchés professionnels, et 49% pour les possibilités de poursuite d'études offertes par cette formation.

Les données recueillies ont permis d'orienter la politique de l'établissement et de structurer les dispositifs à destination des lycéens pour les accompagner dans leurs choix d'orientation, mieux préparer leur entrée à l'université et limiter le décrochage au premier semestre.

**Parmi les dispositifs mis en place par l'UJM au service de la transition entre le lycée et l'Université figurent :**

- **Les cordées de la réussite (Lycée / collègue)**

Portées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de l'Éducation Nationale, « les cordées de la réussite visent à faire un accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour ambition de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves de 4<sup>ème</sup> au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. »<sup>5</sup>. Plusieurs cordées se sont développées au sein de l'UJM, ce qui permet de travailler avec les établissements du secondaire dans une continuité bac-3/bac+3 afin de mieux orienter les lycéens et de faciliter leur réussite dans l'enseignement supérieur. *Elles nécessitent une organisation centralisée au sein de l'université et un accompagnement par le service d'orientation et d'Insertion Professionnelle, Cap Avenir, avec la mise en place d'un référent pédagogique dans le supérieur et un dans le secondaire en mettant l'accent sur l'aspect pédagogique du projet.*

Plusieurs projets se sont développés avec les établissements du secondaire depuis 2021 (avec la faculté de médecine, l'IUT de Roanne, la faculté des sciences et techniques, la faculté de droit, Télécom, et plusieurs sont en cours de développement, avec la faculté SHS et l'IUT de Saint-Etienne par exemple).

- **Immer'Sup pour les élèves de la classe de terminale**

Durant l'année 2021/2022, l'Université Jean Monnet a proposé un nouveau dispositif expérimental, mis en place en collaboration avec l'Université de Strasbourg, destiné aux lycéens en classe de terminale : Immersup.

L'objectif est de permettre à des lycéens volontaires et motivés de vivre une expérience immersive en tant qu'étudiant, afin de mieux les préparer à leur entrée dans l'enseignement supérieur. Le dispositif a été mis en place à l'UJM pendant les vacances scolaires, offrant aux lycéens l'opportunité d'assister à des enseignements de première année de Licence ou de BUT (cours magistraux et travaux

---

<sup>4</sup> Enquête « sur vos premiers mois à l'université » réalisée par Alain Jusic et Priscille Di Vito du pôle statistiques de l'Université Jean Monnet - les résultats sont présentés sur le site de l'université Jean Monnet : [DATAVIV' - Présentation de l'enquête 1er mois \(univ-st-etienne.fr\)](#)

<sup>5</sup> <https://www.education.gouv.fr/les-cordees-de-la-reussite-permettre-aux-eleves-de-batir-et-de-concretiser-un-projet-d-orientation-306210>

dirigés/pratiques) sans aménagements pédagogiques particuliers. Cela leur permet de se familiariser avec la vie étudiante à l'UJM et d'avoir un aperçu réaliste de ce qui les attend.

- **La mise en place la semaine de la réorientation depuis novembre 2023**

Selon les statistiques MESRI-SIES<sup>6</sup>, moins de la moitié des étudiants passent en 2<sup>ème</sup> année de Licence en un an. Si ces taux s'améliorent au fil des années, c'est parce qu'un travail est entrepris dans l'enseignement supérieur pour faciliter les réorientations et ainsi limiter le décrochage à l'université qui s'élève encore à 20% des effectifs en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, la semaine de la réorientation a été expérimentée à l'Université, portée par le service de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, Cap Avenir et soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## **2) Les dispositifs d'accompagnement à la réussite**

Depuis la loi ORE (2018), le dispositif tutorat se développe au sein de l'université et particulièrement depuis la crise sanitaire. L'enquête « Sur vos premiers mois à l'Université », a permis d'analyser les effets des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants au sein de l'Université. Elle montre que 34% des répondants admettent avoir des difficultés à s'organiser dans leur travail. Il y a une corrélation avec le sentiment d'adaptation de l'étudiant : plus l'adaptation est perçue comme difficile, plus l'étudiant a tendance à déclarer avoir des difficultés d'organisation dans son travail et plus il exprime également un sentiment de solitude, et plus il envisage ou a déjà consulté un psychologue.

L'enquête montre également que le tutorat est le dispositif le plus utilisé à l'Université Jean Monnet (63%), suivi par les cours de soutien (16%). Parmi les étudiants ayant recours à un accompagnement, c'est le tutorat qui est le plus évoqué : 92% des étudiants de droit, 82% des étudiants de sciences, 54% des étudiants d'Arts, Lettres et Langues (ALL), 48% des étudiants de l'Institut d'Administration et d'Economie (IAE), 42% des étudiants de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et des étudiants de l'IUT de Roanne, et enfin 40% des étudiants de l'IUT de Saint-Etienne. En médecine, 62% évoquent le tutorat classique de la composante mais 25% évoquent un autre dispositif et ce sont les prépas privées qui sont le plus évoquées. Concernant leur satisfaction relative au tutorat, les étudiants toutes composantes confondues, évoquent d'abord un soutien pour la compréhension des cours (87%), une motivation à poursuivre leurs études (79%), une amélioration dans leurs méthodes de travail (76%), le fait que le tutorat leur a facilité leur intégration (65%), et qu'il a permis de s'organiser dans leur vie étudiante (64%). En revanche, il ne leur a pas permis de créer un réseau de relation au sein de l'université (54%).

Les premiers résultats descriptifs semblent donc montrer une satisfaction de l'accompagnement des étudiants de l'université Jean Monnet.

Les résultats semblent également montrer que le tutorat est corrélé au sentiment d'intégration des étudiants au sein de l'Université Jean Monnet (pour 76% d'entre eux) et au sein de leur formation (pour 80% d'entre eux).

## **3) La santé et le volet social**

Le volet santé et actions sociales constitue un axe prioritaire, identifié au sein des groupes de travail pour l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante, tant à l'échelle académique qu'à l'échelle territoriale.

Pour l'année universitaire 2022-2023, le Service de Santé universitaire de l'UJM concernait 26 300 étudiants, dont 19 935 inscrits à l'UJM et 6 350 dans d'autres établissements bénéficiaires (par convention, notamment). Parmi eux : 6 772 étudiants boursiers, 2 774 étudiants internationaux et 532 étudiants en situation de handicap.

Début 2024, dans le cadre du déploiement national des Services de Santé Étudiante (SSE), l'Université Jean Monnet (UJM) a piloté une enquête à l'échelle de la métropole stéphanoise, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole, visant l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur du territoire (Ecole Supérieure d'Art Dramatique de Saint-Etienne, Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale, Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne, Institut d'Optique Graduate School, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, Ecole des Mines de Saint-Etienne, Sciences Po Lyon Campus de Saint-Etienne, CNAM Antenne de Saint-Etienne...). Cette enquête avait pour objectif de recenser les besoins des établissements en matière de santé étudiante, d'évaluer les ressources disponibles sur le territoire (ressources humaines, infrastructures, matériels, etc.), d'explorer les possibilités de mutualisation et de favoriser une approche collaborative. Il convient de souligner que certains de ces établissements bénéficient déjà des services de santé universitaire de l'UJM grâce aux conventions établies bien avant la réforme qui a conduit à la création des SSE.

L'enquête révèle que seul un établissement dispose d'un service de santé étudiant dédié, avec un équivalent temps plein (ETP). Deux autres établissements offrent des services de téléconsultations. Quatre établissements disposent de services psychologiques (sous forme de vacations ou prestations), deux établissements ont conclu des contrats de vacation avec des assistants sociaux, et un seul établissement compte un ETP infirmier en CDI. Aucun établissement ne dispose de médecins, diététiciens, chargés de prévention ou d'éducation à la santé, ni d'étudiants relais santé.

L'enquête a également mis en lumière plusieurs besoins critiques : quatre établissements nécessitent des ressources humaines supplémentaires, quatre signalent des besoins en communication mieux coordonnée et plus accessible, trois plaident pour la création d'un guichet unique dédié aux étudiants, et deux mentionnent un manque d'infrastructures adaptées. Par ailleurs, l'accès aux soins se positionne comme une priorité essentielle en matière de santé, un enjeu également souligné dans le schéma directeur de la vie étudiante de l'académie, en partenariat avec le Crous et l'Université de Lyon (UDL). Tous les établissements ont exprimé leur souhait de participer à la mise en place d'un service commun de santé étudiante

---

<sup>6</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2022-93570>

à l'échelle territoriale. Ces premiers résultats démontrent clairement le rôle central de l'UJM en matière de santé étudiante sur le territoire, tout en soulignant l'importance d'une mutualisation des services pour répondre efficacement aux besoins des étudiants.

## **ANNEXE 6 - BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS**

### **Projet d'évolution du Service de Santé Universitaire en Service de Santé Etudiante puis en Centre de Santé Etudiante (CSE) au sens de l'article L6323-1 du Code de la santé publique, modifié par ordonnance le 12 janvier 2018 - Objectifs et actions associées :**

- Elargir les publics/bénéficiaires de l'actuel Service de Santé Universitaire, en étant accessible aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur du territoire ;
- Renforcer l'offre de soins et de prévention (ex : consultations en psychologie et psychiatrie) ;
- Proposer à terme des consultations spécialisées (ex : gynécologie, psychologie) ;
- Développer la prévention via l'éducation à la santé ;
- Constituer un guichet unique pour toutes les questions de santé/prévention/sociales (avec une interface web associée), au service des étudiants de la Métropole, leur permettant de bénéficier d'un nouveau service médical de proximité identifié et facilement accessible. En cela, il offre une prise en charge plus intégrée et plus efficace des divers besoins des étudiants, contribuant ainsi à leur bien-être général.
- Devenir un espace de sociabilité dédié aux coopérations entre les associations, les institutions et la recherche en matière de prévention et de santé étudiante, au service de dynamiques territoriales ;
- Contribuer au développement de la recherche interdisciplinaire dans le domaine de la santé publique et à l'expérimentation de solutions innovantes, au service de la santé publique des étudiants du territoire, en développant des collaborations étroites avec l'Institut Présage de l'UJM (Institut universitaire de Prévention et santé Globale) dont l'ambition est de répondre aux grands défis nationaux de prévention santé.
- Participer à la dynamique locale en santé publique et favoriser l'attractivité des postes ouverts au sein du Centre de Santé (notamment les postes occupés par les personnels médicaux).